

Enjeux et défis de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural au Burkina Faso : cas de la région du Gulmu

Présenté par

Kondia François LOMPO

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Management

Spécialité : Management de projets

le 10 avril 2019

Devant le jury composé de :

Dr. Alioun DRAME Président

Directeur du Département Management
Université Senghor à Alexandrie

Dr. Hanane El Zeiny Examinatrice

Chef du Département Français à la Faculté
de Commerce, Université d'Alexandrie

Pr Michel Bédard Examineur

Département de Management et
Technologie
Université du Québec à Montréal

Remerciements

Je témoigne ma joie et ma gratitude à la vie et aux personnes qui ont concouru à faire de moi le 176^{ème} étudiant de la 16^e Promotion de l'Université Senghor à Alexandrie et un membre de la famille francophone des ambassadeurs du développement africain.

Mes remerciements vont à l'endroit :

- des gens de mon milieu socio-éducatif et professionnel d'origine au Burkina Faso (le Gulmu, ma région natale) ;
- de Dr. Alioune DRAME, Directeur du Département Management et son assistante Suzanne Youssef ;
- de Pr Thierry VERDEL, Recteur de l'Université Senghor à Alexandrie, son staff et toute l'administration des départements sans oublier le personnel de la bibliothèque ;
- de nos enseignants et des directeurs des départements santé, environnement et culture de l'Université Senghor à Alexandrie ;
- de Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire Général de la CONFEJES et son staff à Dakar, mon lieu de stage ;
- de Dr Alain SAWADOGO, mon Directeur de mémoire ;
- de Hulvick HOUSSOU, Julien Ouédraogo, pour le coaching et le mentorat ;
- de Luc OUEDRAOGO, mon binôme et colocataire à Alexandrie ;
- de toutes celles et tous ceux dont je n'ai pu citer ici le nom, mais qui se reconnaîtront à travers ces écrits.

Sans oublier mes collègues auditeurs de Senghor, auprès de qui j'ai appris les hautes valeurs du vivre ensemble et grâce à qui je me suis rendu compte de la responsabilité et du leadership qu'assume la jeunesse africaine.

Nous sommes tous des étoiles...

Dédicace

A la dynamique et laborieuse jeunesse rurale du Gulmu et du Burkina Faso, qui s'intéresse à l'entrepreneuriat rural et qui travaille dans le silence,

Les opportunités sont ici...

A ma chère épouse, et à notre premier enfant venu au monde alors que papa était à Senghor,

Je vous aime...

A feu mon père...plus présent que jamais

Résumé

Le Gulmu est l'une des premières des treize (13) régions du Burkina Faso en termes de population jeune et de potentialités naturelles. Cependant, malgré ces fortes potentialités agro-économiques, forestières et minières, sa jeunesse peine à s'employer ou à s'auto-employer. Face à ce constat, cette étude s'interroge sur les raisons ou les difficultés pouvant l'expliquer. Mais elle analyse surtout les facteurs pouvant susciter davantage l'esprit d'entreprise et d'initiative auprès de la jeunesse, rurale notamment.

La présente réflexion, à travers la méthode d'analyse qualitative, explore plusieurs facteurs d'émergence de la culture entrepreneuriale. Ces facteurs soulignent d'abord la responsabilité des jeunes eux-mêmes, en les invitant à s'assumer davantage ; mais aussi à voir que les opportunités sont ici. Le deuxième acteur visé c'est aussi et avant tout la responsabilité des pouvoirs publics, premiers garants de conditions d'éducation et de formation favorables à l'entrepreneuriat des jeunes et d'emplois décents pour toutes et tous. Sangoulé LAMIZANA, ancien président du Burkina Faso, disait : « *notre pays souffre moins du manque de ressources naturelles que du manque d'imagination de ses fils.* » Cette responsabilité incombe enfin au (à la) chercheur(e) en développement en l'invitant à explorer les mécanismes pour l'insertion socioprofessionnelle et l'autonomisation de la jeunesse en milieu rural.

L'étude essaie aussi dans une approche novatrice, de caractériser les jeunes rura(les)ux et les activités ou métiers qu'ils exercent en milieu rural. Cette étude révèle enfin que le secteur informel et les micros entreprises rurales contribuent de façon significative aux revenus ménagers et au tissu économique burkinabè. Mais il faut œuvrer à l'encadrement et à l'organisation de ce secteur en vue de sa formalisation.

Mots-clefs

Entrepreneuriat – Jeunesse rurale – Incubateurs – Micro entreprise rurale – Gulmu – Burkina Faso

Abstract

Gulmu is one of the first of the thirteen (13) regions of Burkina Faso in terms of youth population and natural potential. However, despite these strong agri-economical, forest and mineral potential, its youth struggles to employ or to employ itself. Faced with this finding, this study questions the reasons or difficulties that may explain this reality. But above all it looks at the factors that can encourage more entrepreneurship and initiative among young people, especially rural.

The present reflection, through the method of qualitative (inductive) analysis, explores several factors of emergence of entrepreneurial culture. These factors first underline the responsibility of the young people themselves, inviting them to assume more ; the opportunities are here. The second actor referred is also and especially the responsibility of the public authorities, the first guarantors of education and training conditions leading to youth entrepreneurship and decent jobs for all. Sangoulé LAMIZANA, former president of Burkina Faso, said : « *our country suffers less from the lack of resources than from the lack of imagination of its sons.* » This responsibility finally lies with the researcher in development, by inviting him to explore mechanisms for youth socioprofessional insertion and business skills empowerment in the rural areas.

The study tries in an innovative approach, to characterize rural youth and activities or jobs they practice. This study finally reveals that the informal sector and rural micro-enterprises contribute significantly to household incomes and to Burkina Faso's economic growth. But it is necessary to work on its supervision and its organisation, with a view to transforming it into a formal sector.

Key-words

Entrepreneurship – Rural youth – Incubators – Rural micro enterprises – Gulmu – Burkina Faso

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- ABF : Association Base Fandima
- ADN : Association pour le Développement de Namoungou
- AEJ : Agence Emploi Jeunes
- AFIDES : Association Findimoanma pour le Développement Economique et Social
- AJSL : Association des Jeunes pour la Solidarité et le Leadership
- ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi
- ANPI : Agence Nationale de Promotion des Investissements
- ATT : Association Tin Tua
- BIT : Bureau International du Travail
- CCA : Chambre Communale d'Agriculture
- CEAS : Centre Ecologique Albert Schweitzer
- CEFORE : Centre de Formalité des Entreprises
- CFP : Centres de Formation Professionnelle
- CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
- CIFEA : Centre Incubateur féminin en entrepreneuriat agricole
- CNPAR : Centre National de Perfectionnement en Artisanat Rural
- CNSS : Commission Nationale de Sélection et de Suivi
- CONFEJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la Francophonie
- CPR : Centre de Promotion Rurale
- CR : Conseil Régional
- CRA : Chambre Régionale d'Agriculture
- CREDIT : Centre de Recherches et de Développements des Initiatives et des Talents
- CREER : Centre des Ressources en Entrepreneuriat Rural
- CT : Collectivité Territoriale
- CTSO : Comité Technique de Sélection et d'Orientation
- DDEA : Direction du Développement de l'Entrepreneuriat Agricole
- DGPER : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
- EEA : Ecole d'Entrepreneuriat Agricole
- EFTP : l'Enseignement, la Formation Technique et Professionnel
- FAARF : Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
- FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage
- FAIJ : Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
- FAPE : Fonds d'Appui à la Promotion de l'Entreprise
- FASI : Fonds d'Appui au Secteur Informel
- FBDES : Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social
- FODEL : Fonds de Développement de l'Elevage
- GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

- GRAINE : Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Épargne
- INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie
- JCI : Jeune Chambre Internationale
- MAAH : Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles
- MADDEE : Mouvement Africain de Défense des Droits Environnementaux dans la région de l'Est
- MEBF : Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
- MER : Micro Entreprise Rurale
- MJPEJ : Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
- MPE : Micro et Petite Entreprise
- MPER : Micro et Petite Entreprise Rurale
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- ONEF : Observation Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PAMER : Projet d'Appui aux Micro-Entreprises
- PASPRU : Programme d'Appui et de promotion du Secteur Privé en milieu Rural
- PAT : Plan d'Action Triennal
- PEJ : Projet Entrepreneuriat Jeunesse
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PMA : Programme Multi Acteur
- PME : Petite et Moyenne Entreprise
- PMI : Petite et Moyenne Industrie
- PN/EFTP : Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels
- PNDES : Plan National de Développement Economique et Social
- PNE : Politique Nationale de l'Emploi,
- PNG : Politique Nationale Genre
- PNJ : Politique Nationale de la Jeunesse
- PNSR : Programme National du Secteur Rural
- PPEJ : Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
- PRD : Plan Régional de Développement
- PRE : Plan Régional Emploi
- PS/TEPS : Politique Sectorielle Travail, Emploi et Protection Sociale
- PS-PASP : Politique Sectorielle – Production Agro-Sylvo-Pastorale
- RGHP : Recensement Général de la Population et de l'Habitation
- SARL : Société à Responsabilité Limitée
- SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
- SDR : Stratégie de Développement Rural
- SFI : Système de Financement Incitatif

- SNDEA : Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Agricole
- SNDEF : Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin
- SNFAR : Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
- SP/CPSA : Secrétariat permanent du Comité de Prévention sur la Situation Alimentaire et Nutritionnelle
- STD : Services Techniques Déconcentrés
- TCP : Théorie du Comportement Planifié
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Tables des matières

Enjeux et défis de la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes en milieu rural au Burkina Faso : cas de la région du Gulmu	i
Remerciements	ii
Dédicace	iii
Résumé	iv
Mots-clefs.....	iv
Abstract	v
Key-words.....	v
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	vi
Tables des matières.....	1
Introduction.....	4
1 Problématique de l’emploi des jeunes en milieu rural	6
1.1 Présentation de la région du Gulmu	6
1.2 Problème de recherche	7
1.3 Questions de recherche	9
1.4 Propositions de recherche	9
1.5 Objectifs de recherche et résultats attendus.....	9
1.6 Intérêts de l’étude	10
2 Incuber l’entrepreneur(e) rural(e) africain et burkinabè en particulier : approche théorique et contextualisation.....	11
2.1 Cadre théorique et approche méthodologique	11
2.1.1 Clarification des concepts dominants	11
2.1.2 Approches de l’entrepreneuriat.....	16
2.1.3 Outils et méthodes d’appui à l’entrepreneuriat	17
2.2 L’entrepreneuriat rural africain et burkinabè en particulier : une analyse contextualiste.....	21
2.2.1 Entrepreneuriat agricole ou rural ?.....	22
2.2.2 Le micro-entrepreneuriat.....	22
2.2.3 Entrepreneuriat et développement territorial	23
2.3 Approche méthodologique	24
a) Choix des variables.....	24
b) Méthodologie	27

c)	Terrain de recherche	30
d)	Profil des enquêté(e)s	31
e)	Le stage.....	32
3	Enjeux et défis de la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes en milieu rural	35
3.1	Actions en faveur de l’entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso et spécifiquement au Gulmu	35
3.1.1	Cadre politique et stratégique de la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes en milieu rural burkinabè	35
3.1.2	Dynamique institutionnelle : les dispositifs d’appui à l’entrepreneuriat des jeunes en milieu rural au Burkina Faso.....	37
3.2	Entreprendre en milieu rural : vers l’émergence de territoires créateurs (incubateurs) d’entreprises	39
3.2.1	Dimension gestion du développement	39
3.2.2	Dimension culture entrepreneuriale.....	39
3.2.3	Dimension environnement entrepreneurial	40
3.3	Enjeux et opportunités des incubateurs en milieu rural	41
4	Synthèse du diagnostic et discussion	44
4.1	Analyse de la Proposition 1	45
4.2	Analyse de la Proposition 2	51
4.3	Analyse de la Proposition 3	51
4.4	Recommandations finales	52
5	Projet de création d’un incubateur rural dans la région du Gulmu	54
5.1	Contexte et justification	54
5.2	Objectifs et résultats attendus.....	54
5.2.1	Objectif général	54
5.2.2	Objectifs spécifiques :	54
5.2.3	Résultats attendus.....	55
5.3	Éléments techniques et financiers	55
5.3.1	Principaux bénéficiaires	55
5.3.2	Coût du projet	55
5.3.3	Composantes du projet.....	55
5.3.4	Site du projet.....	55
5.4	Modalités de mise en œuvre	56
5.4.1	Services offerts	56
5.4.2	Cycle de vie du projet.....	56

5.5	Parties prenantes	57
5.6	Cadre logique	51
	Conclusion générale	52
6	Références bibliographiques.....	viii
6.1	Ouvrages techniques et spécialisés.....	viii
6.2	Lois, et politiques nationales et locales	ix
6.3	Articles.....	x
6.4	Mémoires et thèses.....	xi
6.5	Webographie.....	xii
7	Liste des illustrations.....	xiii
8	Liste des tableaux.....	xiv
9	Annexes	xv
9.1	Annexe1-Planification opérationnelle du projet.....	xv
9.2	Annexe2-Modèle économique.....	xix
9.3	Annexe3-Guide d’entretien.....	xx
9.4	Annexe4-Participants aux entretiens et aux focus group	xxi

Introduction

Pays sahélien et enclavé d’Afrique de l’Ouest avec une superficie de 273 187 km², le Burkina Faso a une population estimée à 18 450 494 d’habitants avec une croissance démographique forte de 3,1% par an. La densité actuelle de la population s’élève à 74 habitants/km². Les principales caractéristiques de cette population composée de 52% de femmes sont sa jeunesse (47,6% ont moins de 15 ans) et sa ruralité (77% de la population). La forte croissance démographique du pays est source d’une pression grandissante sur les ressources naturelles (eau, terre, forêt, faune, etc.), d’une demande sociale sans cesse croissante dans les domaines de la formation et de l’emploi, et d’une migration des populations.

La jeunesse du Burkina Faso constitue néanmoins son plus grand atout et le moteur d’une croissance économique durable. Au regard du potentiel et des opportunités en termes de besoins du marché à satisfaire, l’inactivité des jeunes surprend plus d’un. Pour renverser la tendance du chômage et du sous-emploi, le Gouvernement burkinabè, à l’instar d’autres Etats d’Afrique subsaharienne francophone, a adopté ces dernières années l’entrepreneuriat comme politique stratégique pour la réduction du chômage et du sous-emploi, mais aussi pour le développement économique et social.¹ La présente étude sur la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso, analyse la politique d’insertion socioprofessionnelle des jeunes en milieu rural.

Dans la région du Gulmu (notre zone d’étude), la population vit essentiellement d’emplois dans l’agriculture pluviale, le maraichage, l’élevage, la foresterie et le commerce. Ce type d’occupations est constitué d’emplois familiaux, d’auto-emplois, d’emplois journaliers et ne donne pas lieu au versement d’un salaire périodique régulier et encore moins à une protection sociale formelle. La détermination de l’emploi n’est donc pas une chose aisée en milieu rural. Alors que, les zones de notre étude relèvent de ce milieu. La promotion de l’entrepreneuriat en milieu rural demande de ce fait une certaine rupture dans l’approche conceptuelle et méthodologique.

Par ailleurs, beaucoup de ces entreprises rurales sont du secteur informel, celui où l’activité économique est spontanée, échappant en grande partie au contrôle de l’administration. Elles ignorent souvent les règles élémentaires de la gestion, de la législation sociale et fiscale et de la comptabilité. Mais, ces entreprises constituent une des principales sources d’emplois et de revenus pour la population et assurent la production de services et de biens locaux à moindre coût. Ces petites entreprises sont la première source de création d’emplois, et leur contribution au PIB et à la croissance économique n’est plus à démontrer. En outre, elles sont un moyen essentiel dans tout développement local structuré et ont un rôle important dans la

¹ Depuis janvier 2019, le département de la jeunesse et de l’emploi du Burkina Faso s’appelle « Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l’Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) ».

promotion et la diffusion de la culture d'entreprise et la création d'un environnement favorable aux affaires et à la bonne gouvernance, aussi bien en ville qu'en milieu rural.²

Dans ce milieu rural riche de ses ressources humaines, de ses ressources naturelles, de ses ressources minières, il importe que les mentalités soient transformées dans le sens de l'emploi massif, à travers l'entrepreneuriat et l'auto-emploi.

Notre étude s'intéresse de ce fait au thème de la promotion de l'entrepreneuriat auprès de la jeunesse rurale. Elle comporte quatre grandes parties. L'exposé de la problématique, les questions et objectifs de recherche se fait dans le chapitre premier, ainsi que les intérêts de cette étude. Le chapitre suivant présente l'approche théorique, conceptuelle et méthodologique de l'étude. Dans le troisième chapitre, nous analysons les enjeux et défis de la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural au Burkina Faso, en l'occurrence le cas de la région du Gulmu. Les résultats du diagnostic et des recommandations constituent l'essentiel du chapitre quatre. Dans le dernier chapitre, est formulé un projet d'incubation rurale dans la région du Gulmu.

² Quelle vie pour les PME en Afrique subsaharienne ?, http://peresblancs.org/vie_pme_afrique.htm, consulté le 03 février 2019

1 Problématique de l'emploi des jeunes en milieu rural

1.1 Présentation de la région du Gulmu

Pays sahélien et enclavé d'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 273 187 km², le Burkina Faso a une population estimée à 18 450 494 d'habitants avec une croissance démographique forte de 3,1% par an³. La densité actuelle de la population s'élève à 74 habitants/km². Les principales caractéristiques de cette population composée de 52% de femmes sont sa jeunesse (47,6% ont moins de 15 ans) et sa ruralité (77% de la population). La forte croissance démographique du pays est source : d'une pression grandissante sur les ressources naturelles (eau, terre, forêt, faune, etc.), d'une demande sociale sans cesse croissante dans les domaines de la formation et de l'emploi, et d'une migration des populations.

La région de l'Est (Gulmu) se situe à l'extrême Est du Burkina Faso à 250 km de la capitale Ouagadougou, à cheval de la Route Nationale n°4 sur l'axe Ouaga-Niamey. Elle est limitée au nord par la région du Sahel, au sud par les Républiques du Bénin et du Togo, au nord-est par la République du Niger, à l'ouest par la région du Centre-Est et du Centre-nord. Elle couvre une superficie totale estimée à 46 807 km² soit 17,13% du territoire national.⁴

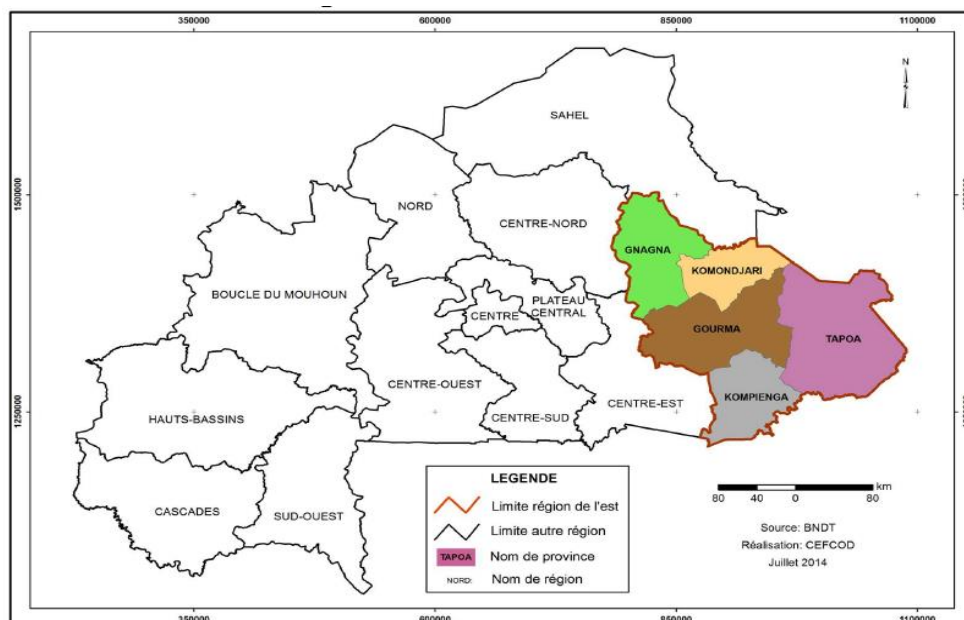


Figure 1 Localisation de la région de l'Est (Gulmu)⁵

De par sa position géographique, la région de l'Est et en l'occurrence Fada N'Gourma a toujours constitué une véritable plaque tournante en matière de transport international et

³ Institut national de la statistique et de la démographie (INSD, annuaire statistique, 2015

⁴ Profil des régions du Burkina Faso, DGAT-DLR/MEF, 2010

⁵ Source : Plan régional de développement de l'Est, 2015-2019

national pour les marchandises que pour les personnes. Cependant, la situation sécuritaire au Burkina Faso, s'est dégradée ces dernières années avec les menaces répétées des mouvements terroristes dans la région. En outre, le grand banditisme lié aux attaques à main armée dans certaines localités constitue une menace pour le développement du Gulmu. Toutefois, des mesures sont prises par les autorités en collaboration avec les populations en vue d'améliorer la sécurité intérieure.

La région compte 5 provinces (Gnagna, Gourma, Komoandiar, Kompienga et Tapoa), 27 communes (22 communes rurales et 05 communes urbaines). On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées, le *gulmancema* est la langue dominante. Au Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2006, la région avait une population de 1 212 284 habitants, soit 8,6% de la population du pays. D'après les projections de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la population de la région du Gulmu est estimée en 2014 à 1 564 144 habitants et 1 891 813 habitants en 2020, puis va doubler d'ici à 2026. La population jeune est importante dans la région, 30,52%. Le taux de chômage est cependant très élevé à l'Est, environ 13% (contre un taux national de 6,6%).⁶ C'est aussi dans cette région qu'on enregistre le maximum de jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni scolarisés ni dans l'emploi.⁷ Le taux d'occupation en milieu rural est de 95,9%.⁸ Cependant, 64% des actifs du milieu rural sont sous-employés.⁹ Ceux-ci produisent entre trois à six mois et demeurent inactifs le reste de l'année à consommer cette production.

1.2 Problème de recherche

Le secteur rural constitue le principal pilier du développement socio-économique du Burkina Faso. De ce fait, le développement de ce secteur a toujours été une priorité des politiques et stratégies du pays. Mais la promotion de l'entrepreneuriat rural est une chose récente, en témoigne l'élaboration en 2017 de la stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat agricole. Et malgré la volonté des autorités, les politiques de promotion de l'entrepreneuriat en faveur des jeunes en milieu rural sont peu développées. Au regard des enjeux de l'entrepreneuriat pour la croissance économique et son impact sur le développement, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural burkinabè est plus que nécessaire.

Le secteur rural joue un rôle primordial dans l'économie du pays. L'agriculture par exemple génère plus de 30% du PIB, totalise environ 21% des revenus sur les exportations (principalement le coton et le bétail) et constitue l'occupation principale de plus de 86% de la

⁶ Estimation par post-stratification du taux de chômage par province, à partir des données de l'EMC 2014 et du RGPH 2006, (A. SOW, 2014) ;

⁷ 30,52% selon l'annuaire statistique de l'éducation du Burkina Faso 2013-2014 (MENA)

⁸ INSD (projection de la population de 2007 à 2020)

⁹ Stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat agricole, 2017-2026

population du pays. Outre sa forte contribution à la sécurité alimentaire, le secteur agricole fournit 61,5% des revenus monétaires des ménages agricoles.¹⁰ En outre, les interventions dans le secteur ont permis une réduction de l'incidence de la pauvreté en milieu rural qui est passé de 52,8% en 2009 à 47,5% en 2014.¹¹

Malgré ces performances, le système productif s'avère peu évolutif et à faibles effets de création d'emplois décents. Selon le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES, 2016-2020), le taux de chômage au Burkina Faso est de 6,6% en 2014. Les jeunes y figurent malheureusement en bonne place beaucoup plus que les autres groupes d'âges avec 8,6% pour la tranche d'âge de 14-24 ans et de 7,8% pour la tranche d'âge de 25-34 ans. Le rapport d'Enquête Multisectoriel Continue (EMC) 2014, indique que le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est 1,3 fois supérieur au taux de chômage national (6,6%). Le même rapport EMC 2014, montre qu'il est 3 fois plus élevé chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons (15-24 ans). Le chômage touche plus les filles (20%) que les garçons (8%).

La situation est plus alarmante au niveau de la région de l'Est (Gulmu), notre zone d'étude. Le taux de chômage y est très élevé 13%.¹² C'est aussi dans cette région qu'on enregistre le maximum de jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni scolarisés ni dans l'emploi.¹³ Pourtant elle est l'une des zones périphériques du pays, à forte potentialité de développement qui regorge d'énormes ressources naturelles, fauniques, touristiques, folkloriques, culturelles et humaines à même de booster son essor socio-économique et durable.¹⁴

Par ailleurs, 64% des actifs du milieu rural sont sous-employés.¹⁵ Dans ce milieu, la quasi-totalité des actifs (97,8%) est occupée de fait dans l'agriculture et l'élevage. Cependant, ceux-ci produisent seulement trois à six mois et demeurent inactifs le reste de l'année tout en consommant cette production. Face à une telle situation, l'objectif final à viser par les politiques économiques serait d'atteindre le plein-emploi des facteurs et, en premier lieu, celui du facteur travail, le capital humain. Aussi, au regard de la place de la jeunesse dans le développement socioéconomique et du rôle de l'agriculture au Burkina Faso, la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural s'avère impérieuse. Mais certaines structures¹⁶ alertent sur la désaffectation des jeunes ou leur désintéressement pour le métier d'agriculteur qui est perçu comme difficile et peu rémunérateur, voire dévalorisant. Pour y arriver, il est possible de mettre en valeur le potentiel considérable des territoires, en soutenant les initiatives portées par la jeunesse rurale dynamique et laborieuse, qui par ailleurs rencontre des

¹⁰ burkinapmepmi.com, article du 12 février 2015, consulté le 06 février 2019

¹¹ PNDES, 2016-2020

¹² Estimation par post-stratification du taux de chômage par province, à partir des données de l'EMC 2014 et du RGPH 2006, (A. SOW, 2014) ;

¹³ 30,52% selon l'annuaire statistique de l'éducation du Burkina Faso 2013-2014 (MENA)

¹⁴ Profil des régions du Burkina Faso, DGAT-DLR/MEF, 2010

¹⁵ Stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat agricole, 2017-2026

¹⁶ Gastineau et Golaz, 2016

difficultés à entreprendre. L'incitation à développer l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural répond ainsi à un impératif majeur : sortir le Burkina Faso, et notamment le milieu rural, de la crise sociale et économique.

Au vu de ces préoccupations, nous avons choisi de réfléchir sur ce thème de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural dans le but d'en évaluer les enjeux et les défis majeurs ; mais aussi dans l'espoir de trouver, parmi les techniques d'appui à l'entrepreneuriat, celles qui conviendraient le mieux au contexte économique du milieu rural burkinabè.

1.3 Questions de recherche

De ce fait, la question de recherche est la suivante : comment stimuler l'entrepreneuriat auprès de la jeunesse en milieu rural au Burkina Faso ?

Deux questions découlent de la précédente :

1. Pourquoi la jeunesse du Gulmu n'entreprend pas ?
2. Quels outils ou méthodes de promotion de l'entrepreneuriat auprès de la jeunesse en milieu rural à mettre en place ?

1.4 Propositions de recherche

Pour tenter de répondre aux questions de recherche, notre étude formule les propositions de recherche suivantes :

- P1 : La jeunesse rurale manque d'esprit d'entreprise ;
- P2 : le contexte du milieu rural est favorable à l'entrepreneuriat des jeunes;
- P3 : les entrepreneurs ruraux souffrent d'une insuffisance d'accompagnement.

1.5 Objectifs de recherche et résultats attendus

L'objectif global vise à contribuer à l'insertion socio professionnelle des jeunes filles et garçons en milieu rural, à travers l'entrepreneuriat, l'auto-emploi et l'innovation à l'échelle locale.

De façon spécifique, il s'agit d'étudier l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'un dispositif endogène d'incubation d'entreprises rurales dans la région du Gulmu au Burkina Faso.

En termes de résultats attendus :

- ✓ les enjeux et défis de la promotion de l'entrepreneuriat dans la région du Gulmu sont connus ;
- ✓ Les besoins et attentes des jeunes ruraux dans le domaine de l'entrepreneuriat sont identifiés ;
- ✓ les outils et les méthodes de promotion de l'entrepreneuriat sont étudiés ;

- ✓ une proposition de projet de mise en place d'un incubateur rural dans la région du Gulmu est élaborée.

1.6 Intérêts de l'étude

Au cours de cette décennie, l'entrepreneuriat est d'ampleur et d'actualité au Burkina Faso. De ce fait, les institutions internationales, les acteurs du développement local et les collectivités territoriales manifestent un intérêt croissant pour le secteur rural et l'entrepreneuriat des jeunes. Dans un contexte de décentralisation et de fortes pressions sociales à la base, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural représente un enjeu stratégique pour l'emploi, l'auto-emploi et l'innovation. Par ailleurs, cette réflexion est menée dans l'espoir de susciter un intérêt des jeunes burkinabè pour l'agriculture et l'entrepreneuriat en milieu rural. L'entrepreneuriat local des jeunes pourrait à cet effet contribuer à atténuer le fléau de l'exode et de la radicalisation. En définitive, c'est l'autonomisation des jeunes ruraux(les) du Gulmu et la jeunesse burkinabè (rurale ou urbaine, scolarisée ou analphabète) dans son ensemble qui est recherchée.

Les zones périphériques au Burkina Faso ont à peu près les mêmes réalités. Les études sur les jeunes en milieu rural africain¹⁷ en général et les jeunes ruraux du Burkina Faso en particulier, révèlent que cette frange connaît des opportunités et contraintes similaires en matière d'emploi. Ainsi, par une approche qualitative, notre étude se base sur des expériences en milieu rural de la région du Gulmu, pour proposer un cadre théorique de promotion de l'entrepreneuriat. Ce cadre pourrait servir de stratégie de promotion à implémenter dans d'autres régions du Burkina Faso.

En outre, cette contribution ne pourrait pas proposer *ex nihilo* un dispositif d'incubation d'entreprises en milieu rural. L'étude de la promotion de l'entrepreneuriat nous permet de faire l'état des lieux des contraintes et opportunités de la région du Gulmu ainsi que des facteurs de développement de la culture entrepreneuriale en milieu rural. A ce titre, elle nous permet sur le plan théorique d'apporter une contribution au progrès des connaissances du fait de l'inexistence des travaux sur le sujet dans la région du Gulmu. Sur le plan pratique, elle permet de proposer un dispositif endogène d'incubation d'entreprises rurales. L'incubateur rural contribuera ainsi à renforcer l'écosystème entrepreneurial dans la région.

¹⁷ Gastineau et Golaz, 2016

2 Incuber l'entrepreneur(e) rural(e) africain et burkinabè en particulier : approche théorique et contextualisation

Dans le cadre de cette étude sur la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural, nous avons fait recours à une diversité d'écrits théoriques qui seront présentés dans cette partie. Une définition de quelques concepts de base de l'étude sera ensuite proposée. Enfin, certains outils de promotion utilisés dans d'autres contextes ruraux seront rapportés. Au-delà, cette partie vise surtout à expliquer comment et pourquoi certaines personnes (ou équipes) identifient les opportunités, les évaluent comme viables et décident ensuite de les exploiter, alors que d'autres non ; et comment les entrepreneurs utilisent ces opportunités pour développer de nouveaux produits ou services, lancer de nouvelles entreprises ou même de nouvelles industries et créent de la richesse.

2.1 Cadre théorique et approche méthodologique

2.1.1 Clarification des concepts dominants

La clarification des concepts dominants se fera autour de deux principales notions : l'entrepreneuriat et la jeunesse rurale.

a) Concept d'entrepreneuriat

Dans la littérature en management, l'on s'accorde généralement que le terme entrepreneuriat renvoie au concept angliciste d'*entrepreneurship* et renferme essentiellement trois notions : l'entrepreneur, l'entreprise et l'esprit d'entreprise. Et c'est la combinaison de ces trois éléments qui traduit la notion d'entrepreneuriat (Julier et Marchesnay, 1996)¹⁸. Comme le souligne Houssou (2013), deux définitions de l'entrepreneuriat prédominent et s'opposent (Leger-Janjou, 2008). La première le considère comme la création de nouvelles organisations et l'identification d'opportunités existantes. La seconde vision l'associe à un processus de création de valeur. En effet, des auteurs tels que Vestraete (2003), Bruyat (1993), Fayolle (2002), et Vestraete, Fayolle, 2005) soutiennent de ne pas restreindre l'entrepreneuriat à la création d'entreprise. Car l'entrepreneuriat peut engendrer plusieurs structures juridiques autres que l'entreprise (exemple d'une association). Cette vision sur l'entrepreneuriat place l'individu (l'entrepreneur) au cœur de la création de valeur.

L'entrepreneur est le moteur de l'entrepreneuriat. C'est lui qui prend l'initiative du phénomène entrepreneurial. Il peut donc s'agir soit d'une personne ou d'un groupe de personnes (on parle d'entrepreneur personnel) ou d'une institution (on parle d'entrepreneur

¹⁸ Cités par Dali (2007)

corporatif) (Fortin, 2002, cité par Houssou, 2013). Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons à l'entrepreneur personnel, celui qui va au-delà de l'intention d'entreprendre et pose l'acte entrepreneurial. C'est pourquoi Fayolle (2004, cité par Houssou, 2013) le définit comme un "être passionné, épris de liberté, qui se construit une prison sans barreaux ». Il porte en lui des valeurs telles que la tolérance à l'ambiguïté, et la bonne capacité d'adaptation Fortin (2002, cité par Houssou, 2013).

La culture entrepreneuriale

La culture est « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (Unesco, 1982). Appliquée à l'entrepreneuriat, elle mobilise l'entrepreneuriat comme un processus de création de valeur et se caractérise par la valorisation des caractéristiques personnelles qui y sont associées, on parle dès lors de culture entrepreneuriale (Léger-Janiou, 2008). Ces caractéristiques personnelles sont des attitudes et valeurs qu'il faut promouvoir. Il s'agit entre autres des attitudes et des valeurs comme l'autonomie, la responsabilité, la créativité, la solidarité ; des connaissances appropriées pour relever correctement les défis comme entrepreneur ou employé ; et des compétences de savoir-faire, de savoir être, et de savoir agir (Fortin, 2002). On évoque aussi l'esprit entrepreneurial qui renvoie à l'esprit d'entreprendre en opposition à l'esprit d'entreprise, car l'esprit entrepreneurial s'inscrit dans les situations d'entreprise mais également en dehors de l'entreprise dans la vie citoyenne (Léger-Janou, 2008). La culture entrepreneuriale constitue donc un système de valeurs et de croyances communes qui valorise le succès personnel tout en pardonnant l'échec, qui encourage la diversité, le changement, à l'opposé de l'uniformité et de la stabilité (Léger-Janiou, 2008).¹⁹

De ce fait, promouvoir l'entrepreneuriat, ne doit pas se limiter à la seule vocation économique liée à la création d'entreprise mais, chercher aussi à sensibiliser le plus grand nombre de personnes, en l'occurrence les populations rurales, à l'importance de l'entrepreneuriat en développant des attitudes positives et favorables à toute situation entrepreneuriale. De plus, favoriser l'entrepreneuriat c'est d'abord susciter l'intention avant de chercher à favoriser le passage de l'intention à l'acte entrepreneurial (Rajhi, 2011). En évoluant vers des territoires créateurs d'entreprises, Dali (2007) renchérit que le milieu rural devrait se transformer en milieu incubateur, moyennant l'adoption d'une orientation entrepreneuriale.

¹⁹ Cité par Houssou, 2013

L'intention entrepreneuriale

Les travaux de ces dernières années sur l'intention entrepreneuriale se basent soit sur la théorie du comportement planifié de Ajzen (1991), soit sur la théorie de la formation de l'évènement entrepreneurial de Shapero (1984), ou sur les deux, du fait de leur similitude. Ces modèles prédisent l'acte entrepreneurial considéré comme un comportement dans une perspective behavioriste et cognitive (Tounès, 2003).²⁰

Pour Tounès, l'intention reflète « un moment historique en amont du processus entrepreneurial. Elle l'influence et se voit influencée par lui. Elle est, certes, une volonté individuelle qui s'inscrit dans un processus cognitif, mais elle est fonction des contextes socioculturel et économique » Tounès (2003, cité par Houssou, 2013). Pour Houssou (2013), l'intention entrepreneuriale prend tout son sens du fait de sa valeur prédictive de l'acte entrepreneurial. Elle se schématise à travers la Théorie du Comportement Planifié suivant la figure1.

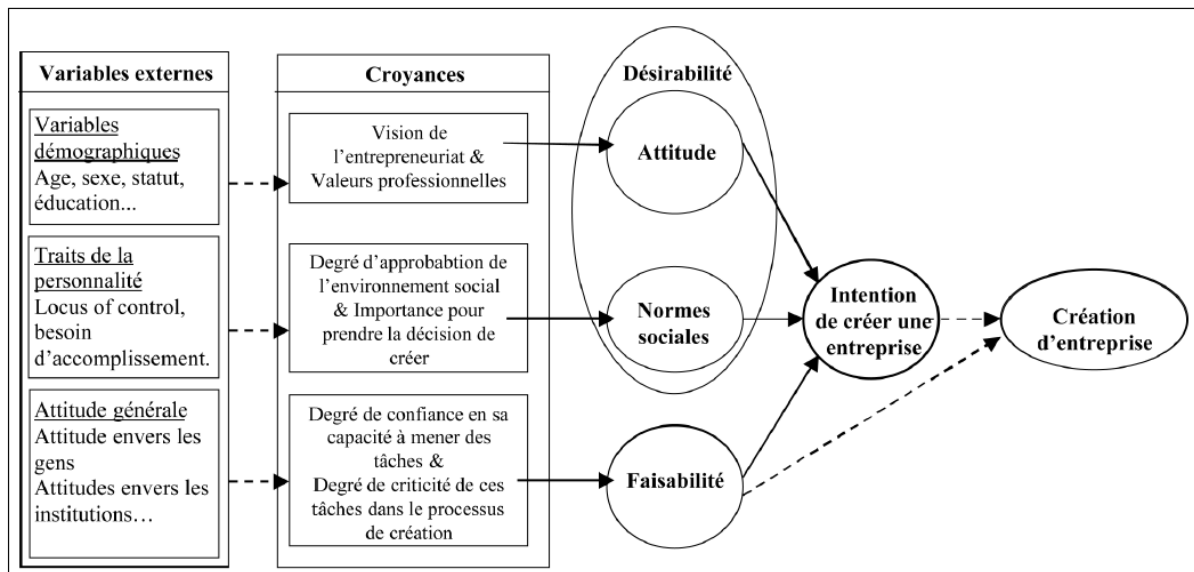


Figure 2 Un modèle de l'intention entrepreneuriale²¹

Selon la Théorie du Comportement Planifié (TCP) de Ajzen (1991), l'intention d'un individu est déterminée par trois éléments : « son attitude à l'égard du comportement concerné, sa perception des normes sociales et le contrôle qu'il pense avoir sur la situation » (Boissin et al., 2009, cités par Houssou, 2013). Les deux premières variables expriment l'attrait (attitudes) que l'individu a vis-à-vis du comportement, et le dernier exprime ses propres croyances vis-à-

²⁰ Inspiré des travaux de Houssou, 2013

Figure 1 ²¹ Source : Boissin et al., 2007, repris par Houssou, 2013

vis de sa capacité à réaliser le comportement. Les attitudes et le contrôle perçu du comportement concourent à la formation de l'intention.

Fayolle et Degeorge (2012, cités par Bizindavyi, 2014) définissent ce qui se passe dans le processus entrepreneurial comme « un ensemble de décisions, actions et orientations, qui sont prises en fonction de perceptions et d'analyses de situation que les individus ont et font, compte tenu de leurs buts, de leurs motivations, de leurs ressources et de l'état de leur environnement ». Dans ce processus, Zoumba (2018) relève que les motivations des entrepreneurs sont dynamiques. Certain(e)s entreprennent par opportunité, d'autres par contre le font par nécessité. Mais il peut arriver que des entrepreneurs par opportunité se maintiennent dans l'activité par nécessité, et vice versa. Donc, le processus entrepreneurial ne doit pas être réduit à quelques étapes s'inscrivant dans un déroulement linéaire et déterminé.

Shook et al., (2003, p. 381), identifient cinq étapes principales à savoir « l'intention d'entreprendre, recherche et découverte d'une opportunité, décision d'exploiter une opportunité à travers la création d'entreprise et activités nécessaires à l'exploitation d'opportunités »²². La pyramide de l'entrepreneuriat ci-dessous proposée par Dali (2007), englobe ces étapes.

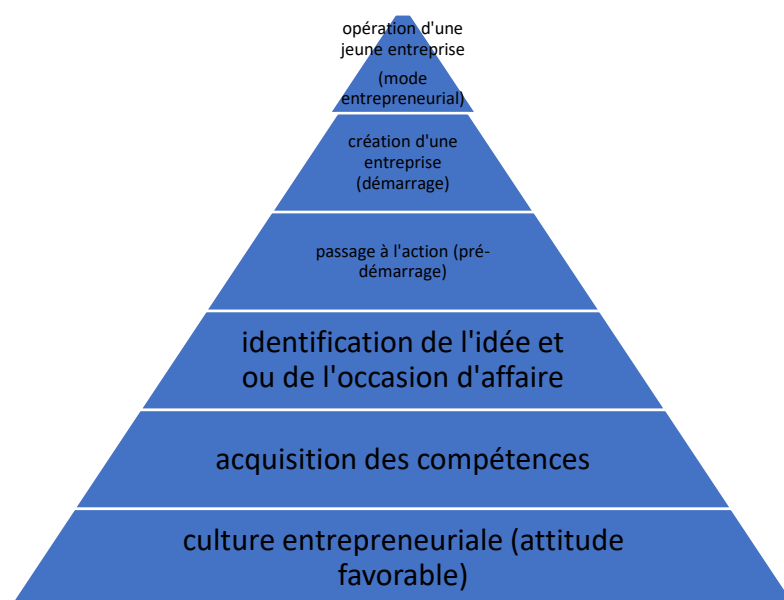


Figure 3 Pyramide de l'entrepreneuriat²³

²² Bizinda Zyi, 2014

²³ Source : Riverain (2006) cité par Dali (2007)

b) *La jeunesse rurale*

Qui sont les « jeunes ruraux » ? La réponse à la question posée est en réalité double, et nous la décomposerons selon qu'elle fait référence à l'âge ou à la génération, et selon qu'elle fait référence au « rural ».

Concernant la référence à l'âge, la Politique Nationale de la Jeunesse (2009), définit la jeunesse comme étant dans la structure d'âge de 15-34 ans. Mais, il ressort des études anthropologiques²⁴ sur les jeunes en Afrique, qu'ils soient urbains ou ruraux que : *être « jeune » n'est pas une affaire d'âge au sens biologique et statistique, mais de position relationnelle socialement et culturellement construite par rapport à d'autres générations, et par rapport à l'accès à des attributs et à des ressources qui confèrent une compétence sociale et un pouvoir de « prise de parole »* Chauveau (2005). La notion de « jeune » est un concept heuristique (Abbink, 2005, cité par Chauveau, 2005) et la définition des jeunes, reste une question empirique.

Quant à la question de savoir ce qu'est un jeune « rural », elle renvoie en réalité aux profondes transformations de la ruralité elle-même (distinguée des strictes activités agricoles, Gastellu et Marchal, 1997, cités par Chauveau, 2005). Selon Chauveau (2005), ce que l'on doit entendre par « jeunes ruraux »²⁵ : ce sont « des jeunes gens qui résident de manière permanente ou temporaire en milieu rural, et qui sont impliqués dans les activités agricoles de manière plus ou moins durable, totalement ou en partie, et que cela corresponde ou non à leurs propres projets de vie. »

S'agissant de l'activité des jeunes en milieu rural, le rôle des jeunes dans l'agriculture familiale est mis en avant. Mais certaines structures²⁶ alertent cependant sur la désaffectation des jeunes ou leur désintéressement pour le métier d'agriculteur qui est perçu comme difficile et peu rémunérateur, voire dévalorisant. Les conditions de vie en milieu rural leur apparaissent peu enviable (accès aux services de base restreint, réseaux de communication défailants), surtout pour ceux qui ont bénéficié d'une scolarisation ou d'un séjour en ville et pour ceux qui ont déjà du mal à trouver leur place dans l'exploitation de leurs parents. Les jeunes ruraux de nos jours sont de plus en plus alphabétisés/scolarisés voire diplômés²⁷, plus mobiles, plus ouverts sur l'extérieur et sur le monde (diffusion de la téléphonie mobile, voire d'Internet). Ils aspirent à une vie différente de leurs parents. Ils espèrent un revenu personnel, de nouveaux biens de consommation et une répartition plus égalitaire des ressources entre générations.

²⁴ Afrique contemporaine (N° 254), introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins ; 2005

²⁵ Toutefois, selon Chauveau la recomposition de la ruralité et de la « rurbanisation » des jeunes ruraux imposent beaucoup de prudence pour définir ce que l'on doit entendre par « jeunes ruraux » ;

²⁶ Gastineau et Golaz, 2016

²⁷ Nous en sommes un exemple patent, un intellectuel paysan

Cependant, les jeunes ruraux qui souhaitent avoir leur propre exploitation doivent surmonter différents obstacles : difficulté d'accès à la terre, au crédit, à une formation adéquate. Sous-employés, confinés dans des statuts d'aides familiaux, ils aspirent à devenir autonomes et à acquérir un revenu personnel. Dans des régions comme le Ziro au Burkina Faso se développent des exploitations à plus grande échelle, pourvoyeuses de revenus. Du fait de la possibilité d'obtenir un emploi localement, même si tous n'y arriveront pas, les jeunes sont moins enclins à quitter le monde rural ou à sortir de l'agriculture (Ouédraogo et Tallet, 2014).

2.1.2 *Approches de l'entrepreneuriat*

Les approches de l'entrepreneuriat sont traitées par beaucoup d'auteurs, chacun abordant un aspect particulier. Rajhi (2011), a analysé la conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et l'identification de ses facteurs de développement auprès des étudiants et des universités. La présente étude retiendra essentiellement les études de Hernandez (2001) et de Fayolle (2002, 2005) pour l'expliquer²⁸. Ces auteurs identifient trois approches fondamentales à savoir l'approche fonctionnelle, l'approche centrée sur les individus et l'approche processuelle.

Fayolle (2002) regroupe sous l'approche fonctionnelle les auteurs qui conçoivent l'entrepreneuriat à travers son importance dans le développement économique. Cantillon²⁹, un des tout premiers, met en avant le risque pris par l'entrepreneur qui est l'initiateur du phénomène entrepreneurial. Schumpeter (1935) dans le même ordre d'idée, par sa théorie de l'évolution économique démontre que l'entrepreneur est avant tout un innovateur et un agent de changement. Par ses travaux, Hernandez (2001) expose l'aspect multi composante qui se dégage du point de vue des économistes. Sous l'appellation de théorie de contingence, il démontre que c'est une approche relativiste qui n'admet pas de « solution universelle, mais seulement des solutions appropriées aux caractéristiques de la situation » (Hernandez, 2001 :62). Cette conception de l'entrepreneuriat le place comme un moteur de l'activité économique. Vu sous cet angle, il est principalement mis en œuvre dans un système de marché et ne tient pas compte des caractéristiques des êtres humains qui en sont les acteurs (Siomi, 2007).

Les chercheurs de l'approche centrée sur les individus orientent leurs études sur les caractéristiques psychologiques des entrepreneurs, leurs traits de personnalité, leurs motivations, leurs comportements, leurs origines et trajectoires sociales (Fayolle, 2002). Branet (1996) recense à cet effet deux écoles à savoir l'école dite « du grand homme » et celle des caractéristiques psychologiques. Pour elles, les grands entrepreneurs sont des êtres exceptionnels, intuitifs, à l'instinct inné et qu'on ne peut former à l'entrepreneuriat. Il en est de même pour Hernandez (2001) qui qualifie cette approche de fondamentaliste, et explique

²⁸ Ces approches et leurs auteurs ont été cités à partir des travaux de Dali (2007) et de Houssou (2013);

²⁹ Ecrits de Richard Cantillon cité par Fayolle (2002). Il sera suivi de Jean Baptiste Say

qu'elle représente l'entrepreneuriat à un modèle unidimensionnel en le résumant à l'entrepreneur. Toutefois, des auteurs tels que Vesper (1990) avertissent qu'elle ne différencie pas l'entrepreneur du gestionnaire. Par ailleurs, les tests psychologiques ne sont effectués qu'après l'acte entrepreneurial, ce qui ne rend pas compte de l'état des individus avant la création d'entreprise et exclut les prétendants à l'entrepreneuriat. En outre, Gartner (1988) oppose à l'approche centrée sur les individus, celle centrée sur les organisations (*How*), et de Carland et al. (1988), par l'approche centrée sur les traits (*Who*). Il est donc difficile de pouvoir résumer un comportement aussi complexe que l'entrepreneuriat en s'appuyant sur des traits psychologiques ou sociologiques (Fayolle, 2002) ; ceci a conduit les chercheurs à s'intéresser aux processus entrepreneuriaux.

L'approche processuelle admet une diversité plurielle dans les situations entrepreneuriales et de création d'entreprises en voyant notamment l'entrepreneuriat comme un phénomène qui consiste à créer et organiser de nouvelles organisations (Fayolle, 2002). Cette approche, comme le souligne Dali (2007), fait référence à des notions essentiellement empruntées à la théorie des organisations : l'émergence organisationnelle (Chrisman, 1999, Hernandez, 2001, Bouchikhi, 1990, Verstaete, 2000) et l'opportunité entrepreneuriale (Shane et Venkataraman, 2000). Cette approche se veut donc complexe et multidimensionnelle. Les auteurs de cette approche s'orientent vers les notions d'opportunités, de prise d'initiatives, d'autonomie, de conduite du changement, d'évaluation et de l'acceptation des risques et de leurs implications.

En somme, les recherches dans le domaine de l'entrepreneuriat peuvent être résumées par trois interrogations majeures. Le « *What* » pour l'approche fonctionnelle des économistes, le « *Why* et *Who* » pour l'approche centrée sur les individus, et le « *How* » pour l'approche processuelle (Houssou, 2013).

2.1.3 Outils et méthodes d'appui à l'entrepreneuriat

a) L'accompagnement entrepreneurial

L'accompagnement entrepreneurial est une « pratique d'aide à la création d'entreprise qui s'inscrit dans un processus durable et non linéaire, au cours duquel se créent et évoluent entre l'accompagné (une jeune entreprise) et l'accompagnant (un individu, un réseau d'individus et/ou d'organisations externes au projet de création) des relations interpersonnelles. (Paul, 2007, cité par Paré, 2017). L'accompagnement doit se faire, jusqu'à ce que la nouvelle entreprise ait atteint une certaine autonomie. Pour ce faire, l'accompagnateur n'est pas le gestionnaire ou le co-créateur mais un entraîneur capable d'aider le créateur à progresser simultanément dans tous les domaines, en lui faisant prendre conscience des difficultés, en l'aidant à prendre du recul au regard des situations et en l'incitant « à ouvrir les portes nécessaires à son activité ».

Dokou (2001)³⁰, soutient à cet effet que « l'accompagnement entrepreneurial doit relever avant tout d'un dispositif cohérent visant à établir des relations régulières pour la mise en œuvre des fonctions clés de l'entreprise nouvellement créée. Ainsi, pour faire l'accompagnement entrepreneurial des jeunes en milieu rural, nous avons choisi d'explorer les dispositifs d'incubation d'entreprise. Dans l'espoir de trouver parmi les techniques de création d'entreprises, celles qui conviennent le mieux au développement des entreprises en milieu rural africain, Ndima (1986), avait aussi étudié le concept d'incubateur.

b) *Les incubateurs*

Une diversité d'incubateurs

Les incubateurs offrent un ensemble de services spécifiques pour répondre aux besoins des entreprises en démarrage dans des secteurs prometteurs. Suite au développement rapide et à la croissance de diversités d'incubateurs, des chercheurs ont focalisé leurs recherches sur la compréhension de la forme, de la structure, de l'environnement et du fonctionnement d'une seule catégorie ou type d'incubateur. Nous pouvons citer les incubateurs lucratifs, les incubateurs ruraux, les incubateurs urbains. (Bizindavyi, 2014)

La présente étude s'intéresse davantage aux incubateurs ruraux et ou agricoles. A cet effet, la SNDEA (2017)³¹, définit un incubateur d'entrepreneur agricole comme une structure accueillant et accompagnant en termes de renforcement de capacités des promoteurs d'entreprises agricoles, de l'idée de projet agricole jusqu'à la création de leurs entreprises agricoles et pendant leurs premières années d'existence.

Masmoudi (2007) qui a identifié les différentes terminologies sur l'incubateur, distingue d'un côté les incubateurs de projets d'entreprises et les incubateurs d'entreprises. « *L'incubateur de projets maternelles les projets d'entreprises, sa finalité est de convertir ces projets en entreprises.* » Quant à l'incubateur d'entreprises, il « *maternelles les entreprises en démarrage, sa finalité est de convertir des entreprises fragiles en entreprises pérennes en forte croissance* » (Masmoudi, 2007). D'un autre côté, il met en évidence l'existence d'un autre terme dans la langue française, qui est celui de pépinière, que ça soit une pépinière de projets d'entreprises ou une pépinière d'entreprises. En effet, Albert et al. (2002) avaient déjà souligné le fait que le terme pépinière était un terme purement français, utilisé pour les structures d'appui aux entreprises après leur création, tandis que dans le contexte français, l'incubateur signifiait une structure d'appui avant la création de l'entreprise. Cependant, dans le langage courant, les deux termes sont utilisés et peuvent également se substituer l'un à l'autre. (Bizinda Vyi, 2014)

³⁰ Cité également par Paré, 2017

³¹ Stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat agricole du Burkina Faso

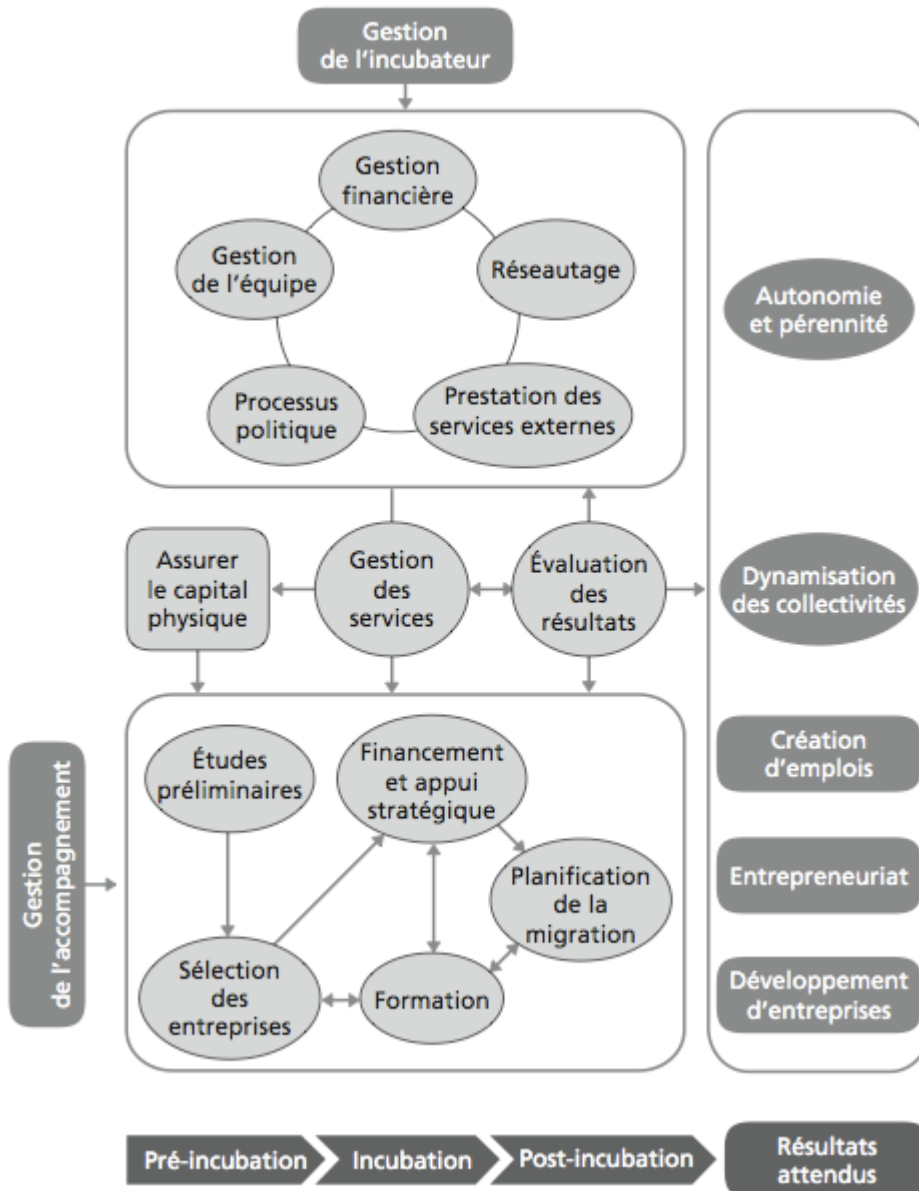


Figure 1 architecture d'un incubateur³²

b) Le processus d'incubation

S'agissant du processus d'incubation, Lavolette et Lou (2006, cités par Bizindavyi, 2014) le définissent comme : « un processus d'apprentissage par lequel un individu ou un groupe mobilise des ressources et développe des compétences pour la création d'une activité à valeur ajoutée. Tout au long de ce processus, l'individu ou chaque membre de l'équipe développe des compétences entrepreneuriales transverses. Quelle que soit l'issue de l'activité développée, les créateurs d'entreprise sortent du processus d'incubation avec de compétences nouvelles ou

³² Source : Bordeleau (2017)

accrues et une meilleure employabilité : capacité à « réutiliser » leurs compétences dans un autre contexte ». Lavolette et Lou (2006, cités par Bizindavyi, 2014)

Masmoudi (2007, p. 117) relève deux conceptions prédominantes sur le processus d'incubation. La première conception est une conception large du processus d'incubation qui incorpore une première phase de pré incubation, une autre phase d'incubation ainsi qu'une dernière phase de post incubation. Quant à la conception étroite du processus, elle « *concerne uniquement la phase d'incubation même des porteurs de projet* ». Masmoudi (2007, p. 117)

c) Le rôle de l'incubateur d'entreprises dans l'appui à l'entrepreneuriat

La création d'une entreprise est un processus très complexe quelle que soit la typologie du projet, le niveau de motivation de l'entrepreneur, ou encore le soutien dont il dispose. En partant de l'intention de créer une entreprise à l'identification de l'opportunité d'affaires ainsi qu'à la mise en exécution de toutes les tâches nécessaires à la création de cette entreprise, il est prévisible que l'entrepreneur qui évolue dans un environnement dont il ne contrôle pas tous les paramètres pourrait se retrouver face à des risques et difficultés énormes. Raisons pour lesquelles des structures d'appui sont présentes, et fonctionnelles dans le cadre de l'appui à l'entrepreneuriat. (Bizinda Vyi, 2014)

D'une manière générale, Bruyat (1993)³³ recense trois objectifs principaux aux mécanismes d'appui. Le premier objectif est la sensibilisation et la stimulation des individus par des actions de sensibilisation, de communication et d'information. Le deuxième objectif est de limiter les cas d'échec par les conseils, l'accompagnement ainsi que la formation des porteurs de projets. Enfin, le dernier objectif est d'assurer aux jeunes entreprises de plus grandes possibilités de développement par des systèmes d'hébergement et de mise à disposition des financements.

Masmoudi (2007) identifie deux conceptions d'appui à l'entrepreneuriat. La première, promue par Bruyat (1992) est une conception large de l'appui, incluant tous les instruments d'appui « avec, la sensibilisation, l'accueil et l'orientation de nouveaux entrepreneurs ou de porteurs de projets, l'information et la mise en réseau, l'accompagnement, le conseil et le suivi, la formation (courte ou longue), l'appui logistique (secrétariat, gestion, etc.), le financement, l'implantation, etc. ». La seconde conception qualifiée d'étroite se focalise uniquement sur un aspect précis de l'appui que ce soit par exemple l'appui financier, les conseils et la formation ainsi que le soutien logistique. La présente étude s'inscrit dans l'esprit de la conception large.

Au-delà de l'importance des incubateurs d'entreprises, il est important aussi de pouvoir identifier et d'analyser les facteurs de réussite de ces derniers. En effet, selon Bizinda Vyi (2014), c'est en se basant sur la performance de ces derniers qu'on peut mesurer leur

³³ Cité aussi par Bizinda Vyi, 2014

importance dans toute politique d'appui à la création d'entreprise. Certaines études existent sur les facteurs de succès d'un incubateur (Campbell et Allen, 1987)³⁴. Selon eux, le premier facteur de succès d'un incubateur est la formation d'un grand réseau de conseil en affaires. Le deuxième facteur de succès des incubateurs concerne la participation des financiers dans le capital de l'incubé. Le troisième facteur de succès des incubateurs concerne l'incubation de plus de projets de création ex nihilo, c'est-à-dire de nouvelles entreprises par rapport aux entreprises déjà existantes. Et en dernier lieu, les incubés doivent être capables de nouer des relations interpersonnelles avec les autres incubés de telle manière que ces relations puissent leur profiter dans le futur.

A l'issue de cette analyse, il est apparent que la littérature scientifique dominante en matière de gestion ne traite pas beaucoup de l'incubation et de façon générale de l'entrepreneuriat en milieu rural. C'est un champ qui comporte des spécificités en milieu rural africain et surtout burkinabè. Le point suivant nous permet ainsi de mettre la lumière là-dessus.

2.2 L'entrepreneuriat rural africain et burkinabè en particulier : une analyse contextualiste

La démographie des entreprises en Afrique se singularise par la prédominance des entreprises de petite dimension du secteur informel. Longtemps ignorées dans les recherches en gestion, les entreprises informelles, en particulier les très petites entreprises (TPE) contribuent à la réduction de la pauvreté par le développement de l'auto-entrepreneuriat.³⁵ Cependant, la rareté des travaux sur l'entrepreneuriat des jeunes ruraux qui exercent des activités dans le secteur informel en Afrique (Oladimeji, Worimegbe et Woromegbe, 2017) contraste avec l'importance de l'entrepreneuriat informel dans le développement des économies africaines (Torrès, 2001 ; Mbaye et al, 2014).³⁶

L'entrepreneuriat est un concept à la mode au Burkina Faso, à l'instar d'autres pays africains. En Afrique ce contexte est encore une fois marqué par l'importation des techniques et outils développés en contexte occidental mais pas toujours pertinents dans les entreprises africaines. En effet, la culture traditionnelle demeure révélatrice des us et coutumes qui organisent la vie sociale en communauté de destin. Les pratiques entrepreneuriales africaines sont adossées sur ces spécificités culturelles qui semblent conditionner les comportements des entrepreneurs. (Tidjani et Kamdem, 2010 ; Frimousse, 2012, Apitsa, 2013)³⁷

Promouvoir l'entrepreneuriat en milieu rural africain requiert donc une certaine rupture dans l'approche conceptuelle et méthodologique. L'entrepreneur et son activité prennent des

³⁴ Cités par Bizinda Vyi, 2014

³⁵ Nkakleu et al., 2013 - Les pratiques marketing des très petites entreprises informelles : cas des commerçants de rue au Cameroun

³⁶ Nkakleu, 2016

³⁷ Nkakleu, 2016

caractéristiques nouvelles (Ouédraogo, 2015)³⁸. Il existe peu d'écrits sur les spécificités de l'entrepreneuriat en milieu rural africain et burkinabè en particulier. Toutefois, en prenant en compte les nouvelles branches de recherche nées de l'évolution de la littérature, nous éluciderons les notions d'entreprises rurales et ou informelles, de micro-entrepreneuriat. Nous procéderons ensuite à une analyse des rapports à entretenir par l'entrepreneuriat vis-à-vis du développement local.

2.2.1 *Entrepreneuriat agricole ou rural ?*

Selon Dali (2007), un usage répandu continue à confondre ruralité et agriculture en Afrique. En effet, les activités agricoles dominent le paysage rural de l'Afrique. Mais de plus en plus, l'entrepreneuriat en milieu rural, ne se limite plus seulement à la création d'une ferme ou d'une entreprise agricole ou encore d'une coopérative agroalimentaire. Il s'oriente de plus en plus vers les activités non-agricoles. Ainsi, avec l'agriculture, plusieurs autres secteurs contribuent à l'émergence d'une économie de proximité en milieu rural : l'élevage, la sylviculture, la pêche, l'aquaculture, l'apiculture, l'exploitation des produits forestiers ligneux et des produits forestiers non ligneux, l'exploitation faunique en matière de production, de conditionnement, de stockage, de conservation, de transformation et de commercialisation³⁹.

2.2.2 *L'économie rurale concerne donc une palette assez large et diversifiée d'acteurs, allant de la vendeuse de galettes, de dolo (bière locale à base de céréales) ou de fruits et légumes au bord de la piste au propriétaire du magasin de vente d'intrants (engrais chimiques, semences améliorées) ou de matériels agricoles (charrues notamment) en passant par les vendeurs détaillants de céréales (collecteurs locaux). Le micro-entrepreneuriat*

Selon la charte burkinabè des PME, la PME comprend les catégories suivantes : la Micro Entreprise, la Petite Entreprise et la Moyenne Entreprise. Cette charte s'inspire de celle de l'UEMOA dont les caractéristiques des PME sont récapitulées dans ce tableau comparatif.

Tableau 1 Tableau comparatif des Chartes des PME⁴⁰

	Effectif UEMOA	Effectif BF	CA HT UEMOA	CA HT BF	Niv d'Invest. UEMOA
PME/PMI	1 <= X < 200		X <= 1000		<= 250
Micro	1 <= X < 10	1 >= X < 10	X <= 30	X <= 15	<= 3
Petite	1 <= X < 50	10 >= X < 30	30 <= X < 150	15 > X <= 50	<= 5
Moyenne	X < 200	30 < X < 50	150 < X <= 1 000	50 > X <= 1 000	<= 250

³⁸ Pr G. J. Ouédraogo, étude sur la contribution des forêts à l'économie rurale, 2015

³⁹ Gouvernement du Burkina Faso, Politique sectorielle de production agro-sylvo-pastorale, 2018

⁴⁰ Tableau conçu à partir des données des chartes PME Burkina Faso et UEMOA

CA HT (chiffre d'affaires hors taxe) et niveau d'investissement en millions de FCFA

Selon la Loi d'orientation des PME-PMI au Burkina Faso⁴¹, le statut de PME est un titre conféré aux entreprises qui ont adhéré à la charte des PME.

Cependant, notre étude s'intéresse aux entreprises rurales caractérisées majoritairement marqué par l'informel. Toutefois, cela est un fait observable qu'en milieu rural (même urbain et péri-urbain) la quasi-totalité des entreprises œuvrent dans le secteur informel. Ces entreprises informelles contribuent de façon significative au tissu économique burkinabè par la valorisation des ressources locales et la création de richesses et d'emplois en milieu rural. Les réglementations ne peuvent donc pas ignorer cette réalité. Plutôt que de les exclure, il est impérieux d'encadrer ce secteur en organisant les acteurs afin que, même si leur activité/entreprise ne nécessite pas une existence formelle, ils puissent apporter leur contribution à la fiscalité locale.

Chaze et Traoré (2000), dans leurs travaux sur « les défis de la micro-entreprise en Afrique », décrivent les activités génératrices de revenus en Afrique. Elles ont hiérarchisé celles-ci en s'appuyant sur la taille comme critère. Il en découle que le type d'activités informelles le moins important est l'activité génératrice de revenus. Elle est suivie de la micro-entreprise par laquelle, le créateur met en œuvre des compétences techniques simples, parfois aidé par sa famille ou un apprenti, en vue de subvenir à ses besoins. L'autre notion utilisée dans la littérature pour désigner les activités informelles, lesquelles sont généralement développées par les femmes à cause de leur pauvreté, est celle de « Micro et Petite Entreprise » (MPE).⁴² Elle est utilisée entre autres par le Bureau International du Travail (BIT) en 2004, pour désigner des unités productives présentant les caractéristiques suivantes : le niveau d'opérations très bas, technologie rudimentaire, accès limité au crédit, manque de capacité gestionnaire, le bas niveau de productivité et de revenus, leur tendance à opérer dans le secteur non structuré et n'entretiennent pas de relations avec le secteur moderne de l'économie. Dans le même sens va Camilleri (2007)⁴³, qui utilise le concept de Petite et Micro Entreprise Rurale en sigle (PMER). Au Burkina Faso, le PASPRU a développé le concept de Micro Entreprise Rurale (MER).

2.2.3 Entrepreneuriat et développement territorial

La notion d'entrepreneuriat régional/local est de plus en plus invoquée, car l'entrepreneuriat est intégré dans les stratégies de développement économique local. Dans la perspective de

⁴¹ Loi 15-2017/AN du 27 avril 2017, portant loi d'orientation des petites et moyennes entreprises au Burkina Faso

⁴² Fred Fortuné ITADDY, le micro entrepreneuriat en Afrique subsaharienne : confusion et délimitation conceptuelles, 2012

⁴³ J. L. Camilleri, la Micro-Entreprise en Afrique : de la survie à la croissance. Le cas du Rwanda ; 2007

développement territorialisé, les richesses sont en effet construites par les acteurs locaux, à travers la valorisation des ressources locales (main d'œuvre, ressources naturelles, ...).⁴⁴

Le développement se définit comme le processus qui induit un changement dans l'évolution naturelle de toute société humaine. La finalité du processus de développement est l'amélioration de la croissance des régions sous-développées. Ce changement ou cette amélioration ne peut être effectif sans que des individus décident d'entreprendre une action à cet effet. L'entrepreneuriat est justement défini comme une démarche de création d'entreprises qui génèrent des richesses en apportant des changements socio-économiques. L'entrepreneuriat contribue donc à atteindre la finalité de développement. Ainsi, l'entrepreneuriat est à la base de toute forme de changement individuel ou collectif. C'est pourquoi la promotion de la culture entrepreneuriale est le meilleur gage de réussite pour impulser le développement économique d'une région.⁴⁵

En effet, vu l'importance de l'entrepreneuriat pour le développement, il importe de prendre en compte toutes ses dimensions afin de garantir un impact certain dans le processus de transformation des milieux ruraux burkinabè. Il s'agira ici d'informer, de sensibiliser et de former les populations locales à la culture entrepreneuriale afin de les amener à se lancer dans la micro-entreprise. Cela pour contribuer à la création de richesse au niveau local.⁴⁶

L'appui en entrepreneuriat fait également référence à des outils et d'autres terminologies communément utilisées comme l'accompagnement, l'incubation.

2.3 Approche méthodologique

a) Choix des variables

Suivant le modèle de transformation de la communauté rurale en milieu incubateur de l'entrepreneuriat de Dali (2007), nous proposons un dispositif endogène d'incubation d'entreprises rurales. Les effets escomptés de la mise en place de ce dispositif peuvent être mesurés à deux niveaux.

Sur le plan économique, la mise en place de l'incubateur rural contribuera à la création d'emploi. Ce qui résorbera le chômage dans le milieu. Un autre effet tributaire de la première est la croissance économique. Le développement de l'entrepreneuriat au niveau local favorisera la création de richesse. Ce qui induira une croissance économique dans le milieu. Le revenu des ménages est encore une autre variable économique sur laquelle notre modèle aura des impacts. Ainsi, l'amélioration des indicateurs économiques au niveau local peut

⁴⁴ Bordeleau, Cours de Stratégies de développement régional/local, 2017

⁴⁵ Dali, 2007

⁴⁶ Dali, 2007

engendrer une amélioration du revenu des ménages. Ce qui aura pour corollaire l'amélioration des conditions de vie de la population rurale.

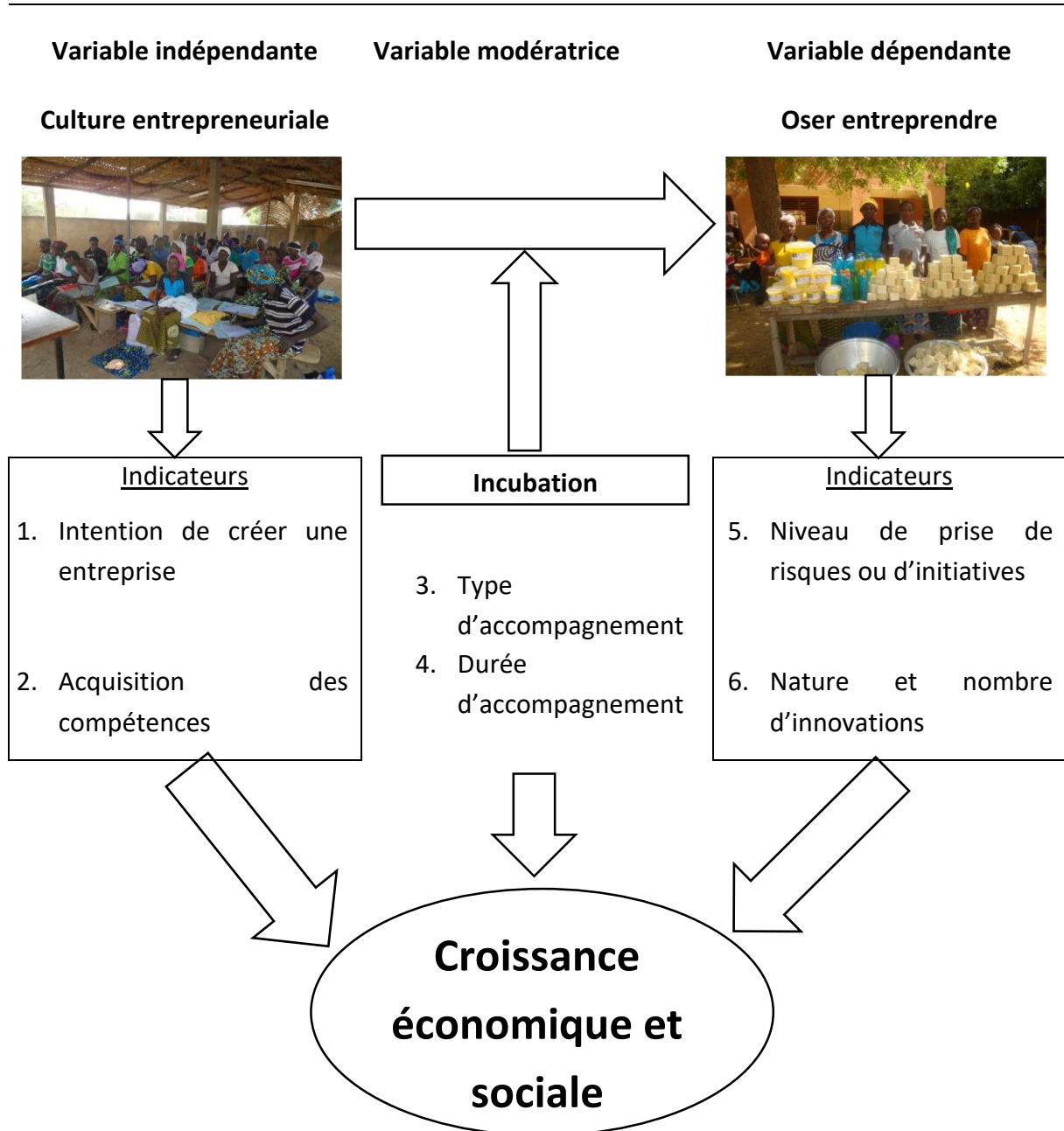
Parallèlement à ces impacts économiques, l'incubateur rural aura aussi des impacts sociaux. Une des variables sociales sur lesquels va agir notre modèle est la participation communautaire à la prise de décision. Un autre impact social est le partenariat. Le processus entrepreneurial va créer des réseaux de partenariat locaux. Ces réseaux vont favoriser la cohésion sociale et l'ouverture du milieu sur l'extérieur. Ainsi, les entrepreneurs du milieu auront des échanges avec des entrepreneurs d'autres milieux pour l'expansion de leurs activités. Enfin, une dernière variable sociale est l'exode rural. L'amélioration de l'environnement entrepreneurial va réduire l'exode des jeunes ruraux vers les grandes villes.

Dans le cadre de cette étude, trois variables clés seront étudiées :

1. La variable indépendante : culture entrepreneuriale ;
2. La variable modératrice : incubation ;
3. La variable dépendante : oser entreprendre.

Autrement, par l'éducation et la formation représentées ici par l'incubation (variable modératrice) la jeunesse rurale va acquérir les compétences entrepreneuriales qualifiées ici de culture entrepreneuriale (variable indépendante). Comme précédemment étudié, la culture entrepreneuriale est le facteur clé déclencheur qui conduit les individus à entreprendre. Ainsi, grâce à celle-ci, la jeunesse va oser entreprendre (variable dépendante).

Le cadre opératoire de l'étude peut se présenter comme suit :



b) Méthodologie

Pour cette étude, une approche qualitative (inductive) semble pertinente. Quatre principaux procédés opératoires de collecte de données ont été retenus, dont le plus important est le Focus Group. Mais, l'analyse documentaire, l'observation et des entretiens ont également eu lieu. Quatre (04) localités de la région du Gulmu ont été concernées : Namoungou, Fada N'Gourma, Bandiabgou et Diapangou.

Les focus groupes

La méthode du *Focus Group (groupe focalisé)*⁴⁷ ou groupe de discussion est une méthode qualitative de recherche sociale qui favorise l'émergence de toutes les opinions. Cette méthode, qui est à la fois orale et groupale, ne poursuit donc pas la recherche du consensus. Elle permet par contre le recueil des perceptions, des attitudes, des croyances, des zones de résistances des groupes biles. Elle répond aux « pourquoi ? » et aux « comment ? ».

Concrètement, la technique consiste à recruter un nombre représentatif de groupes, en fonction de l'objet de la décision à l'étude, composés de six (06) à douze (12) personnes volontaires, et à susciter une discussion ouverte répondant à une logique de créativité. Ainsi, ont participé 87 personnes : une trentaine de jeunes à l'atelier de Diapangou, une vingtaine à Fada N'Gourma et une vingtaine également à Namoungou ; 18 personnes (des femmes uniquement) à Bandiabgou. Ces discussions se sont menées sans questionnaire ni grille d'entretien (voir annexe n°3), mais tournaient autour de notre thème d'étude. Les échanges ont eu lieu en deux principales langues : le gulmancema et le français. Chacune des discussions durait 1h30mn en moyenne, soit en tout 6 heures d'entretien. La prise de note et la photographie⁴⁸ étaient nos moyens d'enregistrement. Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement manuel (analyse croisée) et représentées à travers des graphiques grâce au logiciel Microsoft Excel. Nous avons fait également usage des verbatims à certains moments.

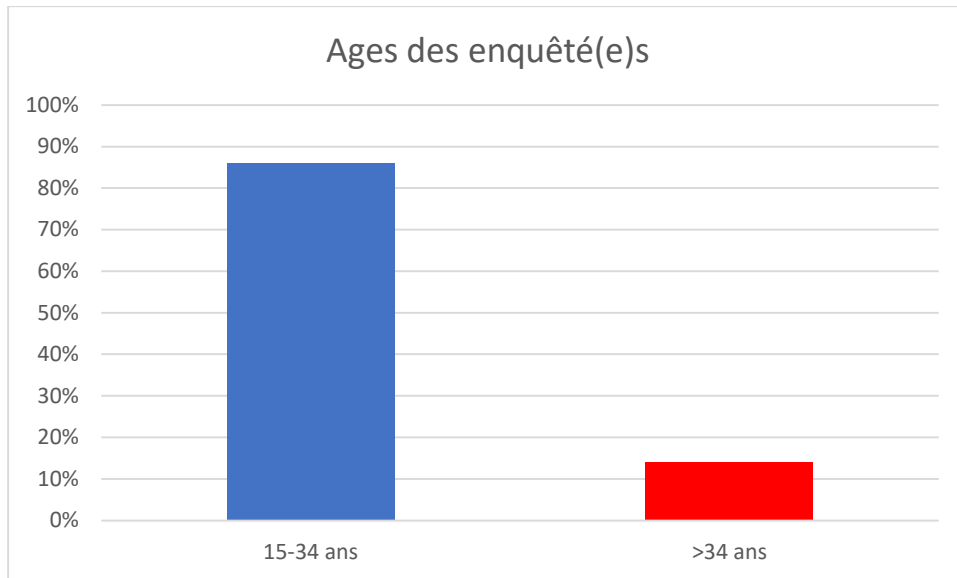
Nous avons enfin adopté les approches usuelles pour l'analyse qualitative inductive (Miles et Huberman, 2003) en procédant à la combinaison de l'analyse verticale et de l'analyse horizontale permettant de construire la matrice des obstacles à l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural. Ces facteurs semblent similaires à ceux qui se posent aux autres catégories de jeunes (jeunesse urbaine, jeunes diplômé.e.s, notamment).

Profil des enquêté(e)s

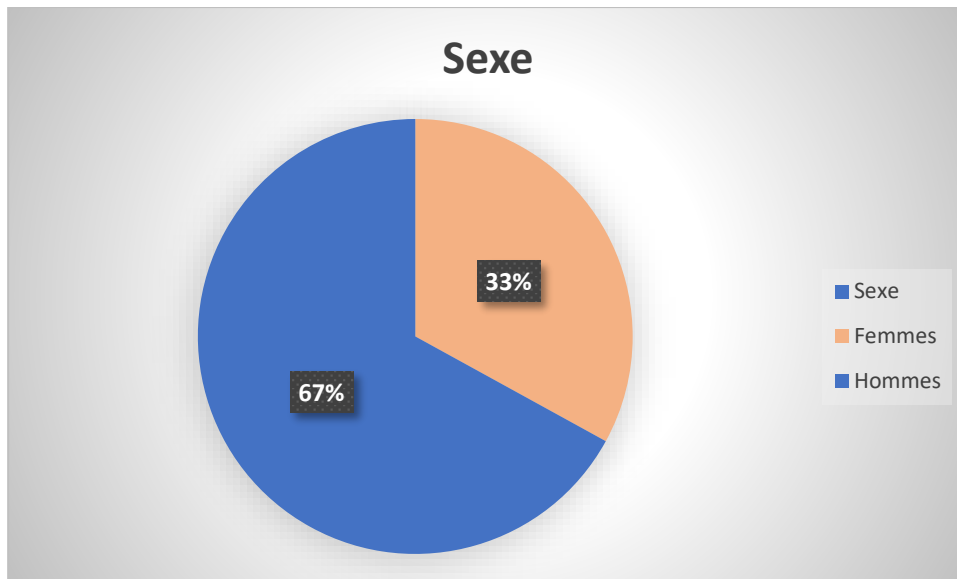
Structure des âges

⁴⁷ www.spiral.ulg.ac.be/fr/outils/focus-group/, consulté le 20 février 2019 ;

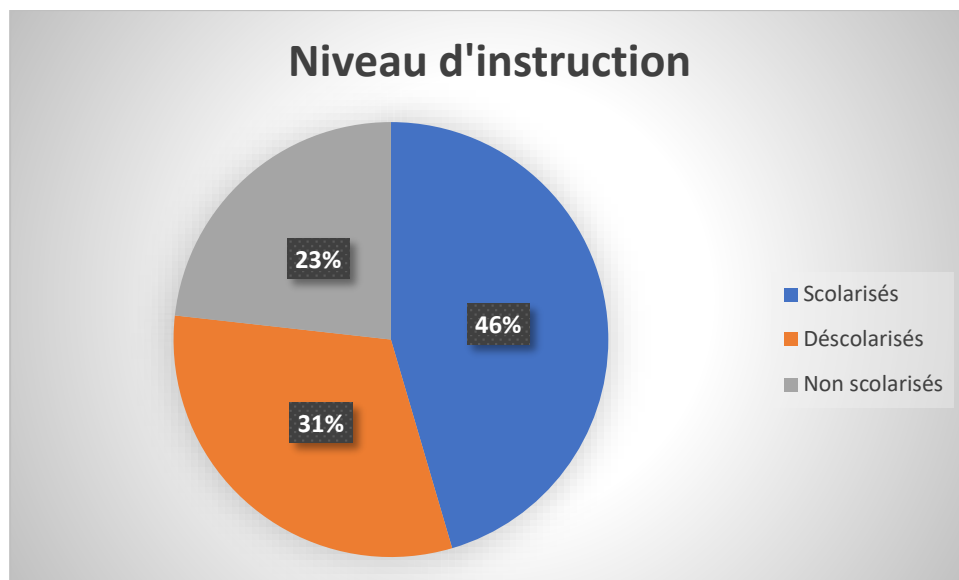
⁴⁸ Photographies en annexe



Sexes



Niveau de scolarisation



La collecte documentaire

La revue documentaire nous a permis la mise au point du cadre théorique de la recherche et la rédaction d'une partie des objectifs l'étude. Mais une recherche documentaire complémentaire a été effectuée sur place au Conseil régional de l'Est, la mairie de Fada N'Gourma et la mairie de Diapangou et d'autres organismes (AFIDES, MADEE, ATT). Les rapports d'activités de projets/programmes intervenant dans la région ou même d'associations locales ont aussi été exploités (PMA de promotion de l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral des jeunes filles et garçons en milieu rural), Projet de gouvernance locale des ressources forestières, Projet *Energy for Life*, Projet Fonds Enfants de formation professionnelle de 30 jeunes déscolarisés aux métiers de couture, soudure, mécanique deux roues, menuiserie, maçonnerie).

Les entretiens

S'agissant de l'approche terrain, les entretiens non structurés ont été retenus. Ce type d'entretien est dit semi directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. A cet effet, des entretiens ont été réalisés avec une trentaine de personnes ressources (élus locaux, leaders communautaires, services techniques, entrepreneurs).

L'observation

Un accent particulier est mis ici sur notre expérience de Conseiller en développement local dans la commune rurale de Diapangou, en vue de tirer des leçons sur les pratiques entrepreneuriales en milieu rural. En effet, depuis 2011, nous apportons un appui-conseil aux élus locaux, aux organisations paysannes et aux entrepreneurs ruraux, à travers notre fonction de conseiller technique et gestionnaire de projets à la mairie de Diapangou. Aussi, notre expérience d'enseignant chercheur en entrepreneuriat, nous a inspiré des outils pratiques et des pédagogies entreprenantes simples pour l'accompagnement des jeunes en milieu rural.

c) Terrain de recherche

Le choix de la région du Gulmu pour la présente étude s'est basé sur le fait que le taux de chômage y est très élevé (13%, plus du double du taux national qui est de 6,6%). C'est aussi dans cette région qu'on enregistre le maximum de jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni scolarisés ni dans l'emploi.⁴⁹ Pourtant, elle est l'une des zones périphériques du pays, à forte potentialité de développement qui regorge d'énormes ressources naturelles, fauniques, touristiques, folkloriques, culturelles et humaines à même de booster son essor socio-économique et durable.⁵⁰

Aussi, notre expérience en milieu rural depuis 2011 dans la commune rurale de Diapangou nous a permis d'observer les pratiques entrepreneuriales et le dynamisme des jeunes dans la promotion du développement économique local. La principale préoccupation plusieurs fois posée par eux est le besoin d'accompagnement et d'appui-conseil dans leurs initiatives en vue d'une véritable autonomisation sur le plan social et économique.

Cependant, le contexte d'hivernage et les contraintes de calendrier à l'Université Senghor, nous ont contraint à limiter les ateliers focus groups à trois. En effet, courant août 2018, nous avons tenu un atelier diagnostic à la mairie de Diapangou et deux focus groups dans les localités de Namoungou, Fada N'Gourma. Nous nous sommes également entretenus avec des personnes ressources en milieu rural et urbain, au niveau national et même international (voir listes des personnes enquêtées en annexe 4). Ces activités nous ont permis de toucher près d'une centaine de personnes, soit une trentaine d'enquêtés par localité.

⁴⁹ 30,52% selon l'annuaire statistique de l'éducation du Burkina Faso 2013-2014 (MENA)

⁵⁰ Profil des régions du Burkina Faso, DGAT-DLR/MEF, 2010

d) Profil des enquêté(e)s

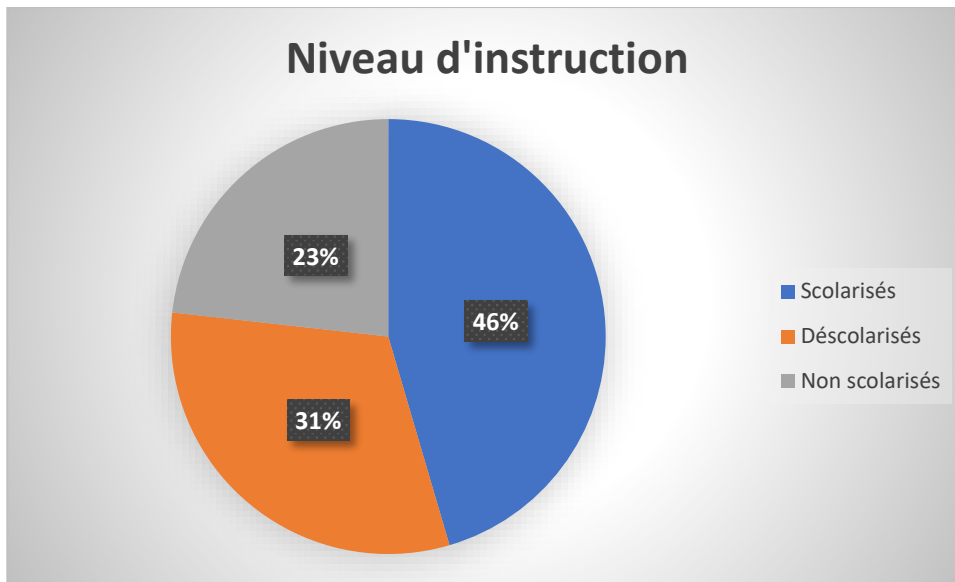


Figure 2 Niveau d'instruction des enquêté(e)s

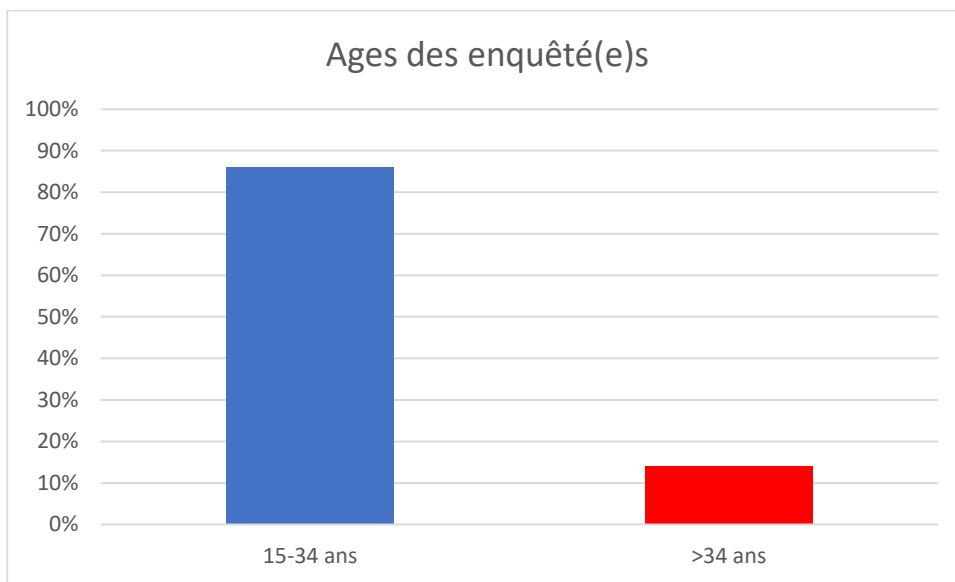


Figure 3 Structure des âges

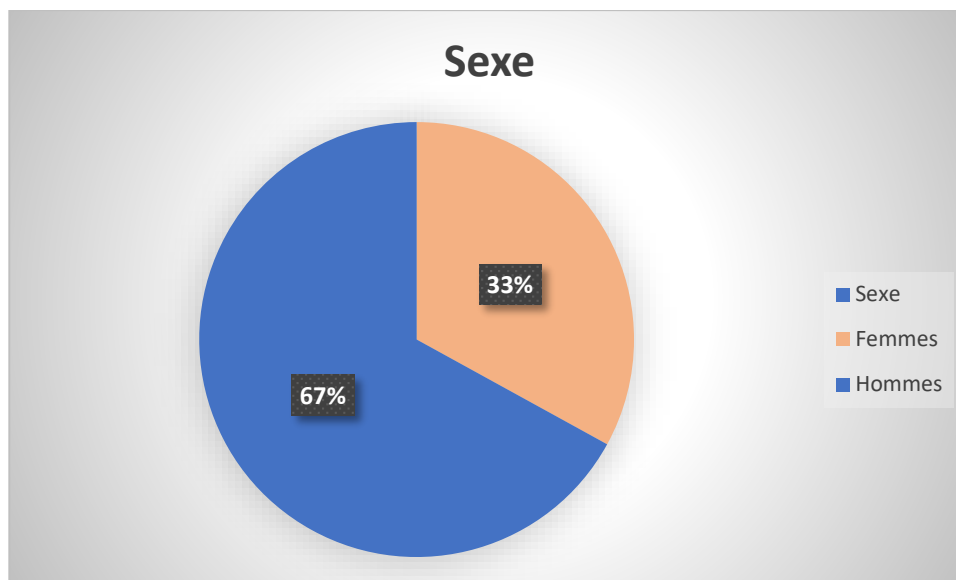


Figure 4 Sexe

e) Le stage

Présentation de la structure de stage

Créée en 1969, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES) est une institution intergouvernementale qui œuvre pour la promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs au sein de l'espace francophone. Sa mission est de mobiliser les pays, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation afin de promouvoir la participation et l'insertion des jeunes au sein de la société. Erigée au rang d'institution de l'OIF à partir de 2005, la CONFEJES compte aujourd'hui 43 Etats et gouvernements membres.

L'insertion sociale, économique et professionnelle des jeunes constitue depuis plusieurs années, la priorité des pays membres de la CONFEJES. Dans ce cadre, la CONFEJES a initié le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Jeunesse (PPEJ) qui offre aux jeunes désirant créer leurs propres entreprises, un processus d'apprentissage leur permettant d'identifier leurs capacités entrepreneuriales et de développer leurs propres projets d'entreprises. Au cours du stage, le PPEJ qui entre en droite ligne de notre étude a été notre centre d'intérêt.

Le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes

Notre stage pratique a été effectué du 02 mai à juillet 2018 au siège de la structure à Dakar. Il a consisté à notre implication dans le fonctionnement de la structure d'accueil, et la collecte de données ; mais aussi et surtout de nous initier à l'approche pédagogique et entrepreneuriale du PPEJ. Cela a été une opportunité pour nous de découvrir les outils et principes

fondamentaux de l'accompagnement entrepreneurial adaptables au public singulier des jeunes ruraux.

Le PPEJ vise à favoriser la participation active des jeunes au processus de développement socio-économique de leurs pays. Il a pour missions de :

- Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes et leur offrir des formations y afférentes ;
- Soutenir des initiatives pilotes dans le domaine de l'insertion sociale et économique des jeunes et ;
- Susciter des dynamiques locales, régionales et nationales pour mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets, les conseils techniques et les soutiens institutionnels nécessaires à leur réussite.

Le PPEJ intervient selon deux modes :

- Des formations nécessaires aux porteurs de projets et à leur encadrement ;
- Des financements destinés à la création de la petite entreprise par des subventions pour le démarrage et pour la consolidation des projets socio-économiques de jeunes (agropastoral, petits métiers, artisanat, services).

Le stage a consisté à notre implication dans le fonctionnement de la structure d'accueil, et à la collecte de données. A cet effet, nous avons mobilisé des documents du PPEJ et de manière générale sur l'appui à l'entrepreneuriat de jeunes. Ensuite, nous avons pris part à Abidjan à l'atelier international sur la revue des outils et du mécanisme de mise en œuvre et de suivi du PPEJ. A cette occasion, nous nous sommes entretenus avec une quinzaine de personnes ressources dont plusieurs coordonnateurs nationaux du PPEJ, dont celui du Burkina Faso. Notre préoccupation lors de ces entretiens a été de savoir quels sont les défis du déploiement des activités du PPEJ en milieu rural. A Abidjan, nous avons également visité les entreprises de trois bénéficiaires du PPEJ, dont celui du Président du Réseau national des jeunes entrepreneurs de Côte d'Ivoire. Nous avons également visité et échangé avec les responsables de l'Agence Emploi Jeunes.

Le PPEJ, un outil d'incubation de petites entreprises

D'une manière générale, le stage nous a permis de nous rendre compte que la problématique que nous abordons est d'ampleur et d'actualité, et entre en ligne de compte dans les priorités des Etats africains et du Gouvernement burkinabè en particulier. En termes d'enseignements tirés, l'approche du PPEJ s'assimile à la technique d'incubation d'entreprise et peut être déployée en milieu rural.

En effet, la démarche pédagogique du PPEJ consiste en l'acquisition de l'esprit d'entreprise et à l'apprentissage du processus de mise en œuvre du démarrage d'une entreprise à l'aide d'ateliers de formation conçus en fonction du niveau de formation ou de scolarisation des

jeunes. Les ateliers de formation amènent le jeune à questionner son projet, à l'analyser et à identifier exactement ce qui lui manque pour son installation ou le démarrage de son entreprise. Le jeune est suivi après par un encadreur et stimulé par des échanges avec les autres membres du groupe.

Pour ce qui est de la formation, le guide francophone de création d'une micro-entreprise de jeune de la CONFEJES propose les modules suivants :

Le *tome1* : Cette partie développe plusieurs ateliers dont :

- Être ou ne pas être entrepreneur ?
- Comment développer mon idée d'entreprise ?

Le *tome II intitulé le Plan d'Affaires* est le document qui permet au candidat de formuler sa requête de financement auprès de la CONFJES. C'est le « *business plan* ».

Le *tome III intitulé Négocier mon financement* aide les jeunes à franchir l'étape cruciale d'une demande d'aide ou d'un emprunt auprès d'une institution financière, d'un bailleur de fonds ou de la CONFEJES.

Suivant ce que nous avons tantôt étudié sur les outils d'appui à l'entrepreneuriat, l'approche du PPEJ s'assimile à la technique d'incubation d'entreprise. Mais, la CONFEJES ne dispose pas d'incubateur pour accueillir les jeunes à cet effet. L'assistance technique est plutôt assurée par un coordonnateur national et des encadreurs régionaux ou locaux. Ainsi, chaque année il revient aux coordonnateurs nationaux de former les jeunes, les aider à monter leurs projets d'entreprises qu'ils transmettent à la CONFEJES. En dernier ressort, le CTSO/PPEJ qui statue sur les projets à financer.

Ce chapitre nous a permis de faire la revue bibliographique des approches de l'entrepreneuriat et des mécanismes d'accompagnement entrepreneurial, les incubateurs notamment. Un accent particulier a été mis sur l'entrepreneuriat africain en vue de ressortir les spécificités de l'entrepreneuriat en milieu rural africain et burkinabè en particulier. Le constat est que le concept d'entrepreneuriat est à la mode dans la plupart de nos pays africains. Il est donc judicieux d'analyser avec du recul les enjeux et défis de la promotion de l'entrepreneuriat auprès de la jeunesse rurale.

3 Enjeux et défis de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural

3.1 Actions en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso et spécifiquement au Gulmu

3.1.1 Cadre politique et stratégique de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural burkinabè

La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural fait appel à un cadre transversal intégrant notamment des politiques et stratégies spécifiques relatives aux questions de jeunesse, d'éducation/alphabétisation, d'emploi et de formation professionnelle, de décentralisation et du développement rural dans son ensemble. Le secteur rural constituant le principal pilier du développement socio-économique du Burkina Faso, le développement de ce secteur a toujours été une priorité des politiques et stratégies du pays. Aussi, plusieurs approches ont été mises en œuvre pour l'opérationnalisation de ces politiques de 1960 à nos jours.

Au terme de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), le Gouvernement s'est doté en juillet 2016 d'un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) à l'horizon 2020. Ce nouveau référentiel fait du secteur rural l'un des leviers de la transformation structurelle de l'économie burkinabè. Au plan sectoriel, il a été procédé en juin 2006 à la relecture de la Stratégie de Développement Rural (SDR) à l'horizon 2015. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du volet rural du PNDES, trois politiques sectorielles ont été élaborées : « Production agro-sylvo-pastorale », « Environnement, Eau et Assainissement » et « Recherche et Innovation » à l'horizon 2025. La formation professionnelle et la promotion de l'emploi des jeunes dans l'agro-sylvo-pastoral sont par ailleurs mentionnées dans le PNDES en son objectif spécifique 3.1.

L'élaboration du Programme National du Secteur Rural (PNSR) en 2011 et son actualisation en 2016 traduit la volonté du Gouvernement, d'assurer une meilleure gouvernance dans le secteur rural. Ce programme opérationnalise les politiques sectorielles ci-dessus, le PNDES et la SDR. Il est également l'outil de mise en œuvre des politiques agricoles au niveau africain et régional. Il constitue ainsi le principal document de référence pour le suivi des engagements des Chefs d'Etats africains traduits dans la Déclaration de Malabo de 2003. L'objectif du PNSR 2 (2016-2020) est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le développement durable d'un secteur agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et qui répond aux grands défis du développement du

secteur rural et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.⁵¹ La stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR) de 2012 participe également à la mise en œuvre du PNSR. Entre autres objectifs, la SNFAR vise à promouvoir l’alphabétisation pour tous, faciliter l’accès à la formation professionnelle pour tous les acteurs et à assurer la qualification de la totalité du personnel des structures de formation quelles qu’elles soient.

La Politique Nationale de la Jeunesse élaborée en 2009, définit la jeunesse comme étant dans la structure d’âge de 15-34 ans. Au titre des axes d’intervention définis pour promouvoir l’employabilité des jeunes, une attention particulière est accordée à la mise en relation entre l’Enseignement, la Formation Technique et Professionnel (EFTP) et l’emploi tout en préconisant que le dispositif d’EFTP, à travers la formation initiale, la formation continue ou la formation à la carte, soit accessible à tous et réponde à tous les besoins que les formés et les situations d’emploi requièrent, au présent comme au futur. La Politique Nationale d’Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN/EFTP, 2008) renchérit l’importance de la formation professionnelle et la situe comme un appoint indispensable à la création d’emploi pour jeunes. Elle retient la formation comme un des axes stratégiques pour le renforcement des capacités des entreprises.

Il y a aussi la Politique Nationale Genre adoptée en 2009, qui commande la prise en compte de la dimension genre dans toutes les actions de développement. La Stratégie Nationale de Développement de l’Entrepreneuriat Féminin élaborée en 2015 contribue à répondre aux difficultés que rencontrent les femmes malgré leur énorme contribution à l’économie nationale et rurale notamment. En effet, plus actives dans le secteur informel, les femmes y occupent plus de 60% des activités de production. Elles sont surtout présentes dans les domaines de l’agriculture, l’élevage, la sylviculture, le petit commerce, la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux.

Mais s’il existe une politique qui cadre également avec l’objet de notre étude, c’est bien la Stratégie Nationale de Développement de l’Entrepreneuriat Agricole élaborée en 2017. Elle présente également un arrimage cohérent avec les documents de référence au niveau national et international et constitue un cadre de leur opérationnalisation pour faire du secteur agricole l’un des moteurs essentiels de la dynamique nouvelle de développement économique et social au Burkina Faso. Elle s’inspire d’un état des lieux des exploitations modernes du pays et propose une articulation de différentes phases pouvant concourir à l’émergence d’entreprises agricoles au Burkina Faso. La SNDEA se veut également le cadre de référence de l’ensemble des interventions des acteurs dans le domaine de l’entrepreneuriat agricole à l’horizon 2025. L’objectif général de la SNDEA est d’améliorer les performances des exploitations agricoles familiales par la création de conditions favorables à la mutation

⁵¹ Secrétariat permanent du Comité de Prévention sur la Situation Alimentaire et Nutritionnelle (SP/CPSA), www.spcpsa.bf consulté le 12 décembre 2018

structurelle de l'agriculture portée par des entreprises agricoles pouvant satisfaire au moins 50% de la production agricole, d'ici à 2026.

Dans le souci de promouvoir l'emploi décent au niveau régional, les acteurs de la région de l'Est (notre zone d'étude) se sont dotés d'une Stratégie Régionale de l'Emploi (SRE). Cette stratégie se fonde sur le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), la Politique nationale de l'emploi (PNE), la Politique sectorielle travail, emploi et protection social (PS/TEPS), le Plan régional de développement (PRD) de l'Est, ainsi que le Code général des collectivités territoriales qui stipule que la région, en tant que collectivité décentralisée, doit assurer « la prise en charge avec l'appui de l'Etat de la promotion de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation ».

D'une manière générale, les politiques et stratégies nationales/sectorielles sont favorables au développement de l'entrepreneuriat en milieu rural, à la formation professionnelle des jeunes et à leur employabilité en tenant compte du genre pour accroître la productivité, créer la richesse, lutter contre le chômage et ses différents maux. Ces politiques se veulent inclusives pour toucher tous les jeunes dans le besoin, sans discrimination du fait de leurs handicaps, du genre, de milieu, de conditions socioéconomiques, d'analphabétisme ou autres. Toutefois, des politiques spécifiques de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes n'existent pas pour le moment. Nous espérons que le changement de nom du ministère favorisera la résolution de la question. En attendant, analysons l'environnement institutionnel de la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural.

3.1.2 Dynamique institutionnelle : les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural au Burkina Faso

Les politiques évoquées plus haut sont opérationnalisées par les départements techniques ci-après : les ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de l'éducation, de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, de l'économie, des finances et du développement, de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire, etc., à travers leurs services centraux et déconcentrés. En 2009, pour asseoir les bases du développement d'entreprises agricoles, la Direction du développement de l'entrepreneuriat agricole (DDEA) a été créée au sein de la Direction générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER) du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles.

L'Etat et ses partenaires ont aussi fait l'effort de créer et de soutenir la fonctionnalité de fonds ou mécanismes nationaux de financement, prenant en compte les initiatives des jeunes tels que le Fonds d'appui au secteur informel (FASI), le Fonds d'appui à la formation professionnelle et l'apprentissage (FAFPA), le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ), le Fonds d'appui à la promotion de l'entreprise (FAPE), l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI), le Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF), le

Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES), le Fonds de développement de l'élevage (FODEL).

En termes de programmes et projets, le Gouvernement burkinabè a mis en œuvre entre 2011 et 2016 le Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural (PASPRU). Ce programme est venu consolider les acquis et éléments positifs du Projet d'appui aux micro-entreprises (PAMER) qui s'est achevé en fin 2010.

L'étude s'intéresse davantage aux dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural. Dans la suite, une étude non exhaustive de ces dispositifs sera faite. Il existe en effet plusieurs structures parmi lesquelles on peut citer : les Centres des formalités des entreprises (CEFORE), les centres de perfectionnement des artisans ruraux (CPAR) devenus les centres de formation professionnelle (CFP), les chambres régionales d'agriculture (CRA) et leurs démembrements communaux (Chambres Communales d'Agriculture). Un accent particulier sera mis sur deux structures.

a) Les Centres de Promotion Rurale (CPR)

Les centres de promotion rurale (CPR) s'investissent depuis 1956 dans le renforcement du capital humain agricole, à travers le système Formation des Jeunes Agriculteurs et la promotion de l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes. Connus dans les années 1980 sous l'appellation de brigade de production, les actuels centres de promotion rurale, de par leur mission, sont un creuset pour les jeunes agro-entrepreneurs à travers la formation professionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés. Tous les deux ans, les CPR forment en moyenne 250 productrices et producteurs agricoles, capables de créer leurs propres entreprises agricoles ou d'accompagner les entrepreneurs agricoles dans l'atteinte de leurs objectifs de production. Les CPR sont placés sous la tutelle administrative de la Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural (DGFOMR).⁵² Au nombre de huit (08) y compris celui du Gulmu, ces centres assurent la formation de base des jeunes ruraux dans les domaines de la production végétale, animale et artisanale. Ces derniers contribuent alors à mieux répondre aux nombreux défis auxquels l'agriculture et l'économie burkinabè doit faire face.⁵³

b) Les Centres des Ressources en Entrepreneuriat Rural (CREER)

Les CREER sont une véritable innovation et opportunité pour le développement économique des populations locales. Créés à partir de 2012, les CREER sont au cœur du dispositif

⁵² https://www.agriculture.bf/jcms/fra_7825/fr/centres-de-promotion-rurale-du-materiel-pour-promouvoir-entrepreneuriat-agricole, consulté le 07 janvier 2019

⁵³ <http://www.songhai.org/index.php/fr/home/20-actualite/279-les-jeunes-producteurs-des-centres-de-promotion-rurale-du-burkina-faso-en-formation>, consulté le 07 janvier 2019

opérationnel du PASPRU et ont pour mission d'améliorer l'accès durable des groupes cibles aux services de développement des entreprises rurales, aux formations professionnelles et à la technologie. Ce sont des centres multidisciplinaires privés chargés d'offrir une gamme de services de développement d'entreprise destinée principalement aux micro-entreprises rurales. Ces micro-entreprises concernent toutes les petites activités menées par les ruraux à l'image des femmes qui fabriquent des beignets, du soubala (bouillon artisanal), du beurre de karité, etc. Leur but est de faciliter la croissance de ces micro-entreprises rurales des zones d'intervention du programme en leur facilitant l'accès à une offre durable de services de développement des entreprises. Les CREER sont animés par des gestionnaires qui ont été formés par la Maison de l'entreprise du Burkina Faso (MEBF).⁵⁴

3.2 Entreprendre en milieu rural : vers l'émergence de territoires créateurs (incubateurs) d'entreprises

L'entrepreneuriat est facteur important pour le développement en milieu rural. Il importe donc de définir des stratégies adéquates pour le développer. Plusieurs modèles définissent des stratégies pour développer l'entrepreneuriat dans un processus de développement local. Sur la base de la proposition de Prévost (1993), Dali (2007) propose un modèle adapté de transformation d'une communauté locale en « un milieu incubateur de l'entrepreneuriat ». Son modèle comprend trois dimensions sur lesquelles il faut agir pour stimuler l'entrepreneuriat dans un processus de développement entrepreneurial local.

3.2.1 Dimension gestion du développement

Cette dimension réfère aux dynamiques communautaires. Ces dynamiques sont liées aux processus qu'une communauté enclenche pour piloter ses initiatives ou projets de développement. Ces initiatives ou projets recouvrent toutes les activités productives ou non, dirigées vers l'amélioration du patrimoine de la communauté. Ces activités doivent avoir un effet structurant sur la communauté. A terme, elles doivent aussi contribuer à son enrichissement en assurant une meilleure répartition de la richesse. Le processus qui aboutit à l'émergence des projets d'initiative locale se décompose en trois étapes principales : l'information, l'animation et l'action. (Dali, 2007)

3.2.2 Dimension culture entrepreneuriale

Pour transformer une communauté locale en un milieu incubateur de l'entrepreneuriat, il faut y développer une culture entrepreneuriale. La culture entrepreneuriale est d'abord et avant tout une croyance. Elle incite les milieux soucieux de leur survie et de leur développement à

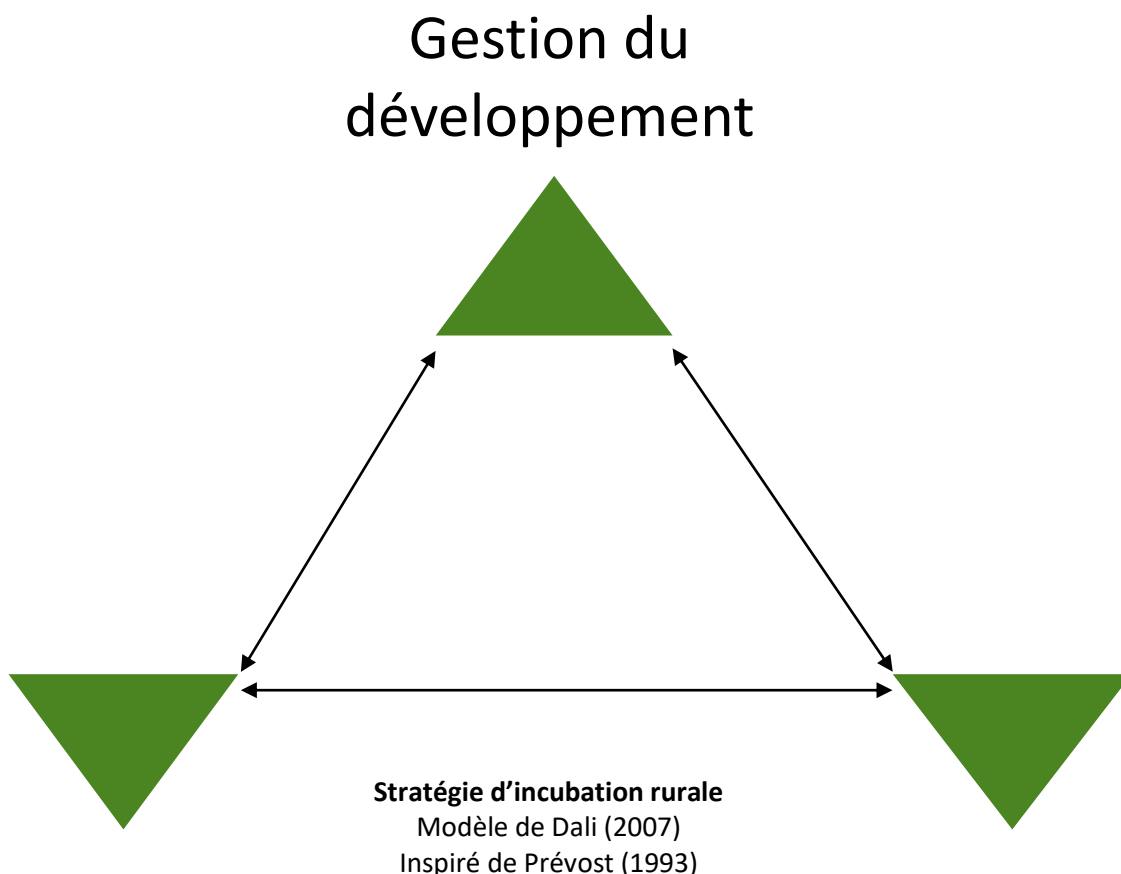
⁵⁴ <http://news.aouaga.com/h/92773.html>, consulté le 27 janvier 2019

prioriser l'entrepreneuriat local. Ces milieux se donnent alors les moyens d'actualiser ce potentiel entrepreneurial. La culture entrepreneuriale représente donc la capacité du système local à créer des initiatives. Dans son développement, elle s'appuie sur cinq piliers principaux : la capacité d'autonomie, la responsabilisation, la créativité, la solidarité et le leadership. L'individu est ici au centre de la démarche. En tant qu'acteur de développement local, il met en valeur des richesses humaines, sociales et économiques. Potentiel entrepreneur, il doit posséder des valeurs et des compétences adéquates. (Dali, 2007)

3.2.3 Dimension environnement entrepreneurial

La formation de l'intention de créer découle des perceptions de l'environnement interne. En effet, l'environnement influence la faisabilité et la désirabilité de partir en affaires. L'émergence d'initiatives locales requiert la présence d'individu-entrepreneur et d'un milieu favorable à son développement. Le cadre qui va permettre aux individus d'une région ou d'une localité de bien réaliser un entrepreneuriat individuel ou collectif est un élément de base. Ce cadre fait référence : au partenariat (concertation, collaboration, solidarité et réseaux) local, à l'existence d'institution d'enseignement de l'entrepreneuriat et à une gouvernance locale favorable à la promotion de l'entrepreneuriat. (Dali, 2007)

En synthèse, nous proposons sur la base de ces travaux, un graphique pour représenter les trois dimensions clés de la stratégie de promotion de l'entrepreneuriat dans un processus de développement local.



Culture entrepreneuriale

Environnement entrepreneurial

Le graphique ci-dessous matérialise la démarche de promotion de l'entrepreneuriat dans les stratégies de développement local et régional.

Figure 5

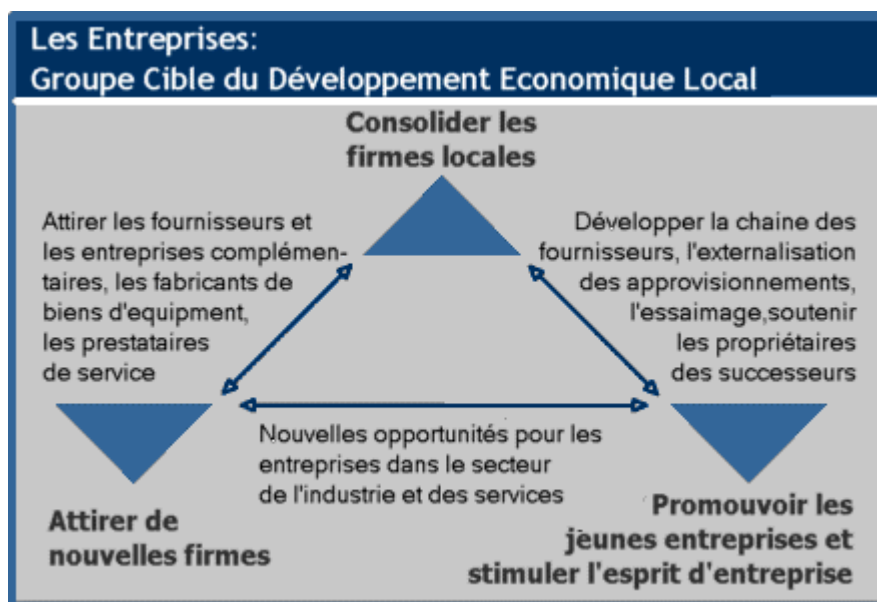


Figure 6 Modèle théorique d'analyse des stratégies de développement de l'entrepreneuriat dans un processus de développement local⁵⁵

3.3 Enjeux et opportunités des incubateurs en milieu rural

Il existe peu d'écrits sur l'intervention des incubateurs en milieu africain et celui burkinabè en particulier. Mais que ce soit pour survivre ou pour innover et saisir une opportunité de marché, il reste difficile d'entreprendre en milieu rural. L'accès au financement bancaire est

⁵⁵ Source : Bordeleau, 2017

rare, le cadre juridique et fiscal est souvent inadapté aux besoins des jeunes entreprises, et il existe peu de données fiables sur les marchés. Pour pallier ces difficultés et aider les entrepreneurs à faire face à ces contraintes, une multitude de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat (en l'occurrence les incubateurs) voient le jour. Au Burkina Faso, nous pouvons citer des structures comme La Fabrique, Beoogo Lab, l'incubateur agropastoral CREDIT (Centre de Recherches et de Développements des Initiatives et des Talents), Ouaga Lab, le Centre Incubateur féminin en entrepreneuriat agricole (CIFEA).

On distingue les structures d'accompagnement proposant l'accompagnement personnalisé (incubateurs, couveuses, accélérateurs, start-up studios), les structures offrant des services mutualisés aux entrepreneurs (pépinières, hôtels d'entreprises) et les structures de type tiers-lieux (espaces de coworking, FabLabs), qui favorisent l'échange de compétences, de savoirs et de ressources. Leurs services incluent le plus souvent du conseil, un accès à des locaux équipés et connectés, un accès à un réseau, ainsi qu'un appui pour trouver des financements.

En effet, « les start-up ont besoin d'être couvées, comme les œufs : c'est le sens premier du mot incubateur »⁵⁶. En effet, pour développer tout le potentiel de son projet innovant, l'entrepreneur a besoin de s'inscrire dans un écosystème entrepreneurial. Les différents acteurs de cet écosystème vont lui apporter des éléments clés dans la mise en œuvre de son projet : accompagnement technique, accès au financement, formation, conseil, etc. Le rôle central que jouent les structures d'accompagnement dans le développement de l'innovation à leur échelle en font des piliers de leurs écosystèmes respectifs. Par l'appui technique qu'elles fournissent aux entrepreneurs, elles leur permettent de développer l'entreprise qui répond au mieux à la problématique identifiée. Par la crédibilité qu'elles apportent à leurs projets et les mises en relation qu'elles opèrent, elles facilitent l'obtention de financements pour le développement de ces projets.

Les incubateurs, et plus généralement les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat, ont donc besoin d'être renforcés et soutenus pour structurer leurs accompagnements auprès des entrepreneurs/innovateurs. Toutefois, certains indicateurs macro-économiques tels que les taux de croissance économique, l'émergence d'une classe moyenne et les taux de pénétration du mobile et d'Internet laissent entrevoir de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs du continent.

Force est de constater que les structures d'accompagnement remplissent une mission d'intérêt général en se substituant, parfois, aux services publics qui n'arrivent pas à répondre efficacement à la large demande des porteurs de projet, des entrepreneurs et du secteur privé. Leurs positionnements, au cœur de l'écosystème entrepreneurial, font d'elles des partenaires potentiels de premier choix, pour tous ceux qui souhaitent promouvoir

⁵⁶ Afric'innov et al., Enjeux et opportunités des incubateurs en Afrique de l'Ouest, guide pratique pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, 2018

l'innovation, l'entrepreneuriat et la création d'emplois, tout en favorisant un meilleur impact socio-économique et environnemental dans le pays. (Afric'innov et al., 2018)

Au plan régional, il n'existe pas encore d'incubateur dans la région du Gulmu. Mais plusieurs interventions de projets/programmes et expériences d'accompagnement entrepreneurial en milieu rural ont fait leur preuve. Il en est ainsi du programme multi-acteurs (PMA) pour la promotion de l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral des jeunes filles et garçons.⁵⁷ Le programme intervient depuis 2017 et se poursuit en 2019. Les actions de formations réalisées ont concerné 555 bénéficiaires (49% de femmes)⁵⁸. Les thématiques ci-après ont été dispensées : la maraîcher culture, l'aviculture traditionnelle améliorée, l'embouche bovine et ovine, l'embouche porcine ; la production de sésame, de niébé ; la saponification ; le commerce et la transformation. Les thèmes transversaux tel que le genre et l'environnement ont aussi été abordés à travers des formations sur l'assainissement, la sauvegarde de l'environnement, les effets des changements climatiques dans le domaine agro-sylvo-pastoral, l'entrepreneuriat agricole et la santé de la reproduction. Ces formations étaient suivies de l'élaboration de plan d'affaires individuel simple et détaillé au profit de chaque bénéficiaire et issue de son idée d'activité. Aussi, le programme a procédé à la mise à disposition de kits, intrants et matériels de production ou de post-récolte aux bénéficiaires.

Toutefois, pour assurer la croissance et la pérennisation des jeunes entreprises, il serait judicieux de mettre en place un incubateur endogène, en vue de poursuivre l'accompagnement de ces entrepreneurs ruraux après l'arrêt du programme.

Nous avons également rencontré le cas de l'école d'entrepreneuriat agricole, une autre approche d'incubation développée dans certains pays africains par la GIZ, une ONG allemande. Le concept des Ecoles d'Entrepreneuriat Agricole (Farmer Business School) a été développé en 2010 par le projet Sustainable Cocoa Business de la GIZ, pour la formation à l'entrepreneuriat agricole. C'est une approche qui pourrait être adaptée au contexte de notre étude. L'expérience du Centre Songhaï au Bénin nous a aussi inspiré.

Ce qu'il faut retenir donc des principaux enjeux et défis de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural au Burkina Faso, c'est que : l'entrepreneuriat est un secteur stratégique pour le développement économique et social du Burkina Faso, mais sa promotion en milieu rural doit se faire dans une démarche intégrée. Une étude sur le terrain nous a davantage rapproché de notre cible en vue de recueillir ses avis sur le sujet et surtout ses attentes en matière d'accompagnement entrepreneurial. Les principaux résultats sont présentés dans la partie suivante.

⁵⁷ Mis en œuvre dans la région du Gulmu par l'Association Tin Tua

⁵⁸ Rapport d'activité 2017 du PMA

4 Synthèse du diagnostic et discussion

Notre étude a concerné deux communes de la région du Gulmu : la commune urbaine de Fada N’Gourma et la commune rurale de Diapangou.

Dans la commune urbaine de Fada N’Gourma, les ateliers ont eu lieu à deux endroits :

- ☞ la ville de Fada N’Gourma, chef-lieu de commune et capitale régionale du Gulmu, nous avons échangé une heure et demie d’horloge avec une vingtaine de jeunes de l’Association des Jeunes pour la Solidarité et le Leadership (AJSL).⁵⁹
- ☞ Le village de Namoungou (près de 5000 habitants) : nous avons pris part le 08 septembre 2018 à une assemblée villageoise de développement organisée par l’Association pour le Développement de Namoungou (ADN).⁶⁰ Dans ce village, une trentaine de personnes étaient présentes pour le focus.

Dans la commune rurale de Diapangou (plus de 25 000 habitants), nous avons tenu le 18 août 2018 un atelier d’échanges avec une trentaine de jeunes entrepreneurs de la localité du chef-lieu. A cet effet, nous avons sollicité et obtenu l’autorisation des responsables de la mairie à occuper la salle de conférences. Aussi, nous avons été assistés par des personnels de structures d’accompagnement d’entrepreneurs, à savoir le Centre des Formalités des Entreprises (CEFORE), la Maison de l’Entreprise (MEBF) et la Jeune Chambre Internationale (JCI), venus de Fada N’Gourma.

Toujours dans cette commune rurale, les données d’un focus group que nous avons organisé en mars 2016 avec les femmes du groupement Bualihamou de la localité de Bandiabgou, ont été exploitées dans le cadre de la présente étude.

Pour l’animation des ateliers, nous avons usé de la méthode participative. La méthodologie suivante a été adoptée :

- Inputs de départ pour stimuler le partage d’expérience et l’apprentissage par les pairs ;
- Co-construction de certains contenus ;
- Ajustement du format au langage et à la réalité des participants ;
- Intégration de l’implication post-atelier dans les contenus.

Cette partie fait la synthèse de nos enquêtes, et procède à l’analyse des résultats. En rappel, notre question principale de recherche est : comment stimuler l’entrepreneuriat auprès de la jeunesse en milieu rural au Burkina Faso ? Les zones périphériques au Burkina Faso ont à peu près les mêmes réalités ; et suivant ce qui a été tantôt étudié sur les jeunes en milieu rural africain⁶¹, les jeunes ruraux du Burkina Faso connaissent quasiment les mêmes opportunités

⁵⁹ Fada N’Gourma, le 25 août 2018, Ali Sanou, secrétaire exécutif de l’AJSL

⁶⁰ Récépissé N°2012-0053/MATDS/REST/PGRM/HC/CAB

⁶¹ Gastineau et Golaz, 2016

et contraintes en matière d'emploi. Ainsi, par une approche inductive (qualitative), nous basons notre étude sur des expériences en milieu rural de la région du Gulmu, pour ressortir un cadre général de promotion de l'entrepreneuriat à proposer aux autres régions du Burkina Faso.

Les questions spécifiques de notre étude sont :

1. Pourquoi la jeunesse du Gulmu n'entreprend pas ?
2. Quels outils ou méthodes de promotion de l'entrepreneuriat auprès de la jeunesse en milieu rural mettre en place ?

En rappel, pour y répondre nous avons formulé trois principales propositions de recherche:

1. La jeunesse rurale n'entreprend parce qu'elle manque d'esprit d'entreprise ;
2. le contexte du milieu rural est favorable à l'entrepreneuriat des jeunes;
3. les entrepreneurs ruraux souffrent d'une insuffisance d'accompagnement.

4.1 Analyse de la Proposition 1

Sur la première question spécifique, notre proposition de recherche 1 y a répondu en argumentant que les jeunes ruraux n'entreprennent pas parce qu'ils manquent d'esprit d'entreprise et d'initiative. Cette réponse *a priori* se justifie par plusieurs faits observables auprès de la jeunesse en milieu rural. En effet, il est courant sinon surprenant d'entendre des jeunes se plaindre de chômage dans un milieu aux énormes potentialités. Cela surprend effectivement de voir certains jeunes assis bras croisés et se plaignant qu'il n'y a pas de travail. Cela suscite des interrogations : comment dans un tel milieu, ces jeunes ne parviennent-ils pas à percevoir les opportunités qui s'offrent à eux ? Pour nous, c'est la preuve d'un manque de motivation, de volonté ; que nous avons voulu traduire dans l'hypothèse du manque d'esprit entrepreneurial.

Cependant, à l'issue de l'étude, et suite aux enquêtes menées et l'observation sur le terrain, cette proposition est à relativiser. D'abord suivant ce que nous avons observé, nous avons pris acte du dynamisme d'une jeunesse rurale laborieuse et entreprenante. Ce fait nous l'avons également observé tout au long de notre expérience en milieu rural. La jeunesse rurale est entreprenante ; elle prend des initiatives ; seulement, elle a besoin d'être soutenue. Ces initiatives concernent une palette assez large et diversifiée d'acteurs, allant de la vendeuse de galettes, de dolo (bière locale à base de céréales) ou de fruits et légumes au bord de la piste au propriétaire du magasin de vente d'intrants (engrais chimiques, semences améliorées) ou de matériels agricoles (charrues notamment) en passant par les vendeurs détaillants de céréales (collecteurs locaux).

Au cours de notre expérience en milieu rural, nous en avons accompagnés plusieurs par nos conseils et créé des opportunités de financements pour certains. Dans le cadre de l'enquête, nous avons visité dans les localités de Diapangou et Namoungou, plusieurs sites et ateliers

gérés par certains : ils sont soit producteurs maraîchers, propriétaires ou gérants de stations de lavage d'engins, de restauration, de briqueterie, de menuiserie, mécanique, etc. ; d'autres sont des ambulants : cireurs, vendeur(e)s à la sauvette, etc. Nous avons recueilli plusieurs *success stories* à cet effet.

A Diapangou par exemple, l'histoire de Solo IDANI (21 ans) impressionne plus d'un. Orphelin de père, il a été contraint d'arrêter les études à partir du certificat du primaire (CEP). Employé dans une station de lavage de motos, il fait des économies et parvient à acheter sa propre machine de lavage et s'installe à son propre compte. De simple gérant, il est devenu propriétaire d'une nouvelle station de lavage. Deux années après il a acheté une deuxième machine de lavage et a ouvert une deuxième station et recruté un autre jeune qui en est le gérant. Très imaginatif, il a répondu aux besoins de ses clients en vendant du carburant et des lubrifiants de motos ; à notre visite d'août 2018, Solo était fier de nous montrer sa nouvelle moto et la maison construite pour sa mère grâce à son activité.

Adjaratou DAYAMBA (25 ans) est une ancienne élève qui à partir de la classe de quatrième (4^{ème}) a préféré continuer dans la formation professionnelle en 2013. Après trois ans de formation, elle est aujourd'hui propriétaire d'un atelier de coupe-couture dans lequel elle emploie une autre couturière et deux apprenties.

La ferme avicole d'Arsène NABA (études secondaires) est aussi réputée pour les œufs et les poules pondeuses qu'il vend à Diapangou, à Fada N'Gourma et même à Ouagadougou. Dans la localité de Namoungou, nous avons noté les témoignages de OUOBA Samuel (études primaires), THIOMBIANO Madia Rigobert (études primaires), tous des producteurs maraîchers ; ils réalisent des chiffres d'affaires à sept (07) chiffres. Certains parmi ceux que nous avons cités possèdent une voiture.

A Diapangou (Bandiabgou plus précisément) la *success story* d'Amadou OUOBA dit « Maradona » est également impressionnante. C'est l'entrepreneur rural par excellence. Il n'a pas été scolarisé, mais il est alphabétisé à la lecture et l'écriture en langue gulmance. Il a plus de 35 ans, mais il a commencé à exercer avant l'âge de 20 ans. Ce monsieur après la saison hivernale au cours de laquelle il se consacre plus aux travaux champêtres, il fait la production maraîchère entre septembre et février (6 mois). Après février quand les retenues d'eau tarissent, il se tourne vers l'aviculture où il est producteur et vaccinateur. Il est parvenu à construire une grande ferme avicole. Grâce à ses revenus, il a ouvert un kiosque de recharge de batteries de téléphones et de vente de crédit de communication. De plus en plus, il étend sa production maraîchère sur une période de 9 mois en commençant dès le mois de juin. Ainsi, il se retrouve occupé sur toute la période de l'année : il fait le maraîchage durant 9 mois, l'aviculture et la vaccination 12/12 mois, la gestion de la boutique 12/12 mois. C'est vraiment un entrepreneur modèle à imiter. Son expérience est surtout un exemple à enseigner pour la lutte contre le sous-emploi qui est le principal problème à l'emploi des jeunes en milieu rural.

Tou(te)s ces entrepreneur(e)s sont millionnaires, mais ne croient pas en ce qu'ils/elles font comme métiers. Lors des ateliers, il est ressorti en effet que les jeunes d'aujourd'hui méprisent le métier de paysan et les métiers ruraux dans leur ensemble, parce que pour eux ces métiers sont dévalorisants et archaïques dans leurs techniques et outillages. Mais, si les paysans entrepreneurs eux-mêmes ne valorisent pas leur métier, qui va le faire à leur place ? Et surtout comment convaincre les jeunes que les opportunités sont aussi en milieu rural ?

Donc, sur la base de ce qui précède, nous pouvons soutenir que les jeunes ruraux se battent à travers l'entrepreneuriat. Cependant, leur activité n'est pas organisée ou professionnalisée. Les entrepreneur(e)s ruraux(les) n'exercent pas leurs activités de façon professionnelle. Autrement dit, ils manquent de culture organisationnelle. Leur entreprise n'est pas formellement reconnue par l'administration ; ils ne tiennent pas de comptabilité ; ils ne sont pas affiliés à la sécurité sociale, etc.

Par ailleurs, les enquêtés ont pointé du doigt le fait que les jeunes d'aujourd'hui préfèrent les emplois dans des bureaux ou la fonction publique. Alors que cela est une réalité depuis des décennies maintenant que l'Etat ne peut offrir un emploi à tous les jeunes, ni aux jeunes diplômés ni de surcroît aux jeunes déscolarisés. Mais de plus en plus la jeunesse prend conscience de cette réalité.

D'autres enquêtés ont reconnu que les jeunes désertent l'agriculture et le milieu rural à cause des effets des changements climatiques (mauvaise répartition et rareté croissante des pluies). Alors que c'est l'un des premiers facteurs pour la pratique de l'entrepreneuriat agricole. « Le principal défi de l'entrepreneuriat agricole c'est l'eau » s'exclame Julien Ouédraogo⁶², une personne ressource.

Aussi, certaines enquêté(e)s estiment que pour entreprendre, il faut avoir un diplôme. Certes, mais ceci n'est pas la première condition. En effet, après ce que nous avons appris dans les développements précédents, la culture entrepreneuriale semble l'un des facteurs les plus importants de l'entrepreneuriat. En outre, Dr Alain Capo Chichi⁶³ l'a mentionné : la première qualité dont un individu a besoin pour entreprendre c'est de savoir faire usage de ses organes de sens (yeux, nez, peau, oreilles, goût) et faire preuve d'imagination. L'observation par les sens, la curiosité, le questionnement, l'imitation, ce sont des qualités communes à tous les êtres humains, instruits ou analphabètes. L'on n'a pas besoin de diplôme pour savoir que les gens ont faim, soif, froid, etc. et leur offrir des produits ou services qui répondent adéquatement à ces besoins. Le fait est observable sur les places des marchés ruraux : les commerçants sans être scolarisés, exposent et vendent des produits dans ces marchés. Les femmes rurales commerçantes n'ont fait aucune étude, mais elles savent calculer leur gain. Il

⁶² Entrepreneur et promoteur de l'incubateur CREDIT au Burkina Faso

⁶³ Lors du séminaire sur l'entrepreneuriat à l'Université Senghor d'Alexandrie, décembre 2018

Il y a aussi des exemples de réussites de certains entrepreneurs et d'hommes d'affaires prospères non instruits.

Mais il faut reconnaître que pour exercer certains métiers, cela peut requérir une formation professionnelle plus ou moins théorique et ou pratique. Et savoir lire et écrire ça facilite la gestion de l'entreprise, ça fait gagner plus de temps et d'argent.

En résumé, les difficultés à entreprendre que nous avons recueilli de nos enquêtés peuvent être regroupées en quatre ordres :

- Difficultés d'ordre Politique ;
- Difficultés d'ordre Economique-financier ;
- Mais surtout des difficultés d'ordre socio-culturel ;
- Difficultés d'ordre divers.

Les réponses sur les difficultés à entreprendre rencontrées par la jeunesse rurale du Gulmu sont récapitulées dans le tableau n°02 suivant.

Tableau 2 Tableau synthèse des difficultés à entreprendre des jeunes ruraux⁶⁴

Politique	Economique - Financier	Socio-culturel	Autres
1. La jeunesse rurale constitue une frange délaissée (le gouvernement n'offre des emplois ou des financements qu'aux jeunes scolarisés, l'état les renie)	3. Manque de financements	6. Peur du risque	15. la non maîtrise de l'eau pour la production agro-sylvo-pastorale
2. Problème de vision des autorités locales (L'entrepreneuriat des jeunes n'est pas une priorité des politiques locales)	4. Problème d'accès au crédit	7. Manque de motivation	16. le manque d'imagination
	5. Pauvreté	8. Système d'éducation inadapté (à l'école n'apprend pas ou n'enseigne pas à entreprendre)	17. le manque de confiance en soi
		9. Insuffisance de formation et d'accompagnement entrepreneurial	18. la recherche de la facilité
		10. Faible culture entrepreneuriale	
		11. Peur de l'échec	
		12. Manque d'esprit d'initiative	
		13. Manque d'esprit d'équipe	
		14. Analphabétisme	

⁶⁴ Source : auteur, enquêtes terrain, août 2018

Représentation graphique des principales difficultés à entreprendre rencontrées par la jeunesse en milieu rural.

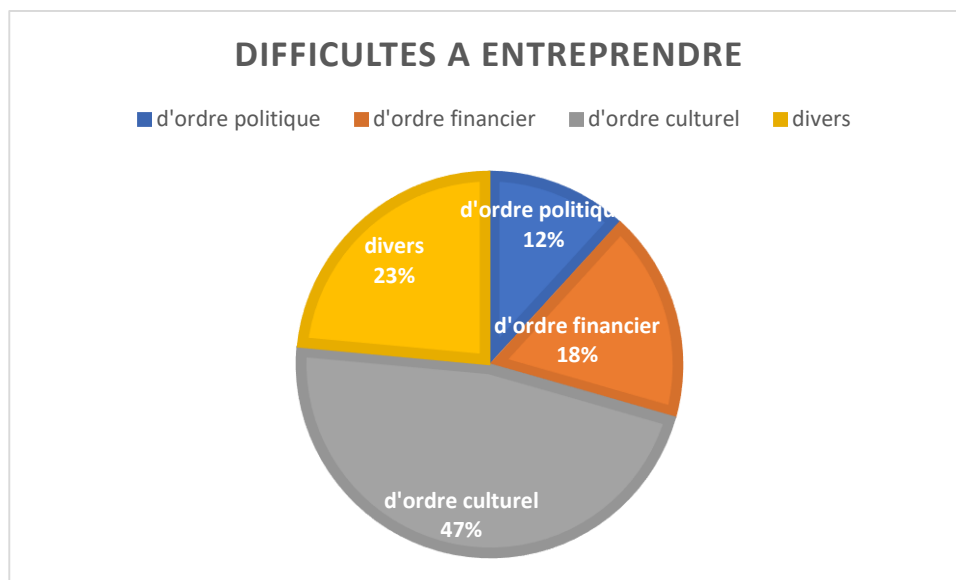


Figure 7 Graphique en secteurs des difficultés à entreprendre rencontrées par les jeunes ruraux(les)

Avant l'enquête, l'impression générale était que les jeunes ruraux n'entreprennent pas à cause du manque d'argent. Mais ce graphique nous permet d'affirmer que le problème est ailleurs ; il est d'abord et surtout d'ordre socio-culturel. La preuve : des jeunes que nous accompagnons nous disent qu'ils ont des économies, mais ne savent pas comment entreprendre. Aussi, plusieurs jeunes ont bénéficié d'un financement de leur projet, mais leur activité n'a pas fait long feu.

Ce témoignage d'une de nos personnes ressources interviewées est édifiant à plusieurs égards. Dans son propos, cette personne affirme ce qui suit : « Dans les problèmes du manque d'initiative de la jeunesse il ya de nombreux facteurs : l'éducation traditionnelle qu'elle a reçu qui est pyramidale et ne pousse pas à prendre des initiatives. De ce fait, il ya tout le poids de la coutume qui est encore très fort en brousse. Il ya dans le même ordre des choses une mentalité d'assisté : bien peu cherchent par eux-mêmes à innover. Il ya enfin la pauvreté d'imagination de ce qu'on leur propose : il suffit de regarder les certificats d'aptitude professionnelle dans tout le Burkina Faso. Les filles font coupe couture ou coiffure (on trouve des filles dans la mécanique uniquement à Ouaga et pas ailleurs. J'ai vu une jeune fille à Banfora batailler à mort pour faire boulangerie alors que sa famille refusait car c'est un métier de garçon). Or, on sait que le métier de coiffeuse est déjà saturé en ville et qu'on manque terriblement d'autres métiers notamment de formation dans l'hôtellerie, la restauration, le service d'accueil touristique, etc... ».

Cette personne ressource ajoute avoir constaté çà et là au Burkina Faso le problème de la durée. En effet, selon elle, « des dizaines de petites entreprises (plutôt chez les hommes

d'ailleurs, les femmes sont plus constantes) qui ont été financées et aidées. Un an après cela marche bien ; trois ans après c'est tombé. Les raisons sont multiples mais le constat est là ». Notre interviewée a rencontré peu d'entreprises en brousse que l'on retrouvait florissantes cinq (5) ou huit (8) ans après. Comme si l'intérêt s'était évaporé ? Ou bien on arrête après un écueil (parfois sérieux) et on ne remonte pas la pente (manque d'aide ? manque de suivi ?). Dans certaines ethnies, on lui a relaté qu'il ne faisait pas bon d'avoir une entreprise florissante dans son village et que ceux qui réussissent préfèrent s'installer loin, quitte à envoyer de l'argent au village (d'où les problèmes de poids de la coutume).

Et c'est sur cet aspect culturel qu'il faut agir, bien sûr à commencer par la vision que les autorités tant au niveau national que local se fixent à travers leurs orientations politiques. C'est pour cela que le nouveau Gouvernement burkinabè a fait de l'entrepreneuriat des jeunes une priorité. C'est du moins ce que nous déduisons du nouveau nom du ministère en charge de la question qui s'appelle désormais « Ministère de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ». Car face au taux de chômage et à la grogne sociale croissante, il est impérieux de créer des conditions qui garantissent un emploi décent pour toutes et tous.

4.2 Analyse de la Proposition 2

4.3

Le point introductif de la problématique (1.1. Présentation de la région du Gulmu) sur la présentation des contraintes et opportunités de la région du Gulmu nous a permis de confirmer notre proposition de recherche selon laquelle le milieu rural est favorable à l'entrepreneuriat des jeunes filles et garçons. C'est la raison pour laquelle, nous n'en parlerons pas davantage ici.

4.4 Analyse de la Proposition 3

A la question sur l'existence d'un dispositif endogène d'incubation de projets ou d'entreprise, il ressort qu'il n'existe pas d'incubateur d'entreprises dans la région du Gulmu. Toutefois :

Dans la commune rurale Diapangou, il existe plusieurs associations endogènes (créées et gérées par des acteurs de Diapangou) qui accompagnent les entrepreneurs ruraux. Il s'agit entre autres de l'Association Untaani qui offre un accompagnement technique et financier ; l'Association Tikua Baali qui offre exclusivement un accompagnement financier ; l'association Tin Bua Ba qui dispose d'une unité de transformation qui accompagne les femmes dans la valorisation des produits forestiers non ligneux. Les trois ont une vocation communale et font plus ou moins de la microfinance. Mais à partir 2016, l'Association Base Fandima (ABF, une structure à vocation régionale de microfinance) a implanté ses locaux à Diapangou. Dans une

acceptation large, toutes ces organisations font de l'incubation de projets et d'entreprises, mais il n'existe pas d'incubateur d'entreprises au sens strict du terme.

A Namoungou, une localité (périphérique de la commune urbaine de Fada N'Gourma) de plus de 5000 habitants ne dispose pas non plus d'un dispositif endogène d'accompagnement entrepreneurial. Toutefois, des interventions de structures externes telles que l'Association Base Fandima, le GRAINE (Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Épargne) SARL et le projet Neer Taamba financent les projets de certains promoteurs de ce village.

A Fada, chef-lieu de la commune urbaine de Fada N'Gourma et capitale régionale du Gulmu, il existe plusieurs établissements et centres de formation professionnelle. La région disposait aussi d'un centre de promotion rural fonctionnel depuis les années 1986, mais qui aujourd'hui a cessé ses activités au cours des dernières années. Situé à 60 km de la capitale de la région de l'Est, le centre PK60 qui, jadis, fut une référence dans le domaine de la formation des jeunes, n'est plus que l'ombre de lui-même. Des observateurs⁶⁵ ont relaté des faits de mauvaise gestion du centre qui a entraîné à partir de 2011 la désertion du centre PK60 par les jeunes, notamment au regard des mauvaises conditions de vie et de travail qui y régnaient. Cela nous interpelle quant aux précautions à prendre pour éviter qu'une telle situation ne produise pas avec le dispositif endogène que nous envisageons proposer.

Par ailleurs, la région du Gulmu dispose de cinq gestionnaires de centres des ressources en entrepreneuriat rural (CREER) répartis dans les cinq provinces de la région. En rappel, les CREER ont été créés au Burkina Faso dans l'intervalle 2011-2016 par le PASPRU. Ce sont des véritables incubateurs ruraux, mais la région du Gulmu ne dispose pas de locaux pour héberger les incubé(e)s. Cela semble ne pas constituer un obstacle majeur, puisque les gestionnaires des CREER effectuent des tournées dans leurs provinces respectives et apportent des conseils aux entrepreneurs en termes de montage de projets de plans d'affaires, de gestion ou de formalités de création.

4.5 Recommandations finales

A la jeunesse, nous disons avec Sénèque qu'« il n'y a pas de vent favorable à celui qui ne sait où il va ». Nous devons définir ce que nous voulons vraiment, ensuite se donner (différent de « on nous donne ») les moyens de l'avoir, peu importe les difficultés (chômage, népotisme, maladie, pauvreté), travailler dur. Les opportunités sont ici.

Aux autorités politiques et administratives, nous préconisons ceci :

- ❖ Intégrer la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans les politiques et stratégies locales de développement ;

⁶⁵ <https://fr.allafrica.com/stories/201709060532.html>, reprenant un article du journal Sidwaya du 05 septembre 2017, consulté le 08 janvier 2019

- ❖ Éduquer et former la jeunesse sur l'entrepreneuriat et les opportunités d'affaires en milieu rural ;
- ❖ Accompagner les collectivités locales à mettre en place des incubateurs et former des équipes techniques pour accompagner les incubés : il ne sera pas nécessaire de construire des locaux ; les maisons des jeunes ou centres d'animation ruraux peuvent servir à l'accueil, la formation et l'hébergement des incubés ;
- ❖ Imaginer de nouveaux modes de financements pour soutenir la créativité et les initiatives des jeunes ;
- ❖ Construire des fermes communales multifonctionnelles (production agro-sylvo-pastorale) avec maîtrise totale ou partielle d'eau : aménager des sites de production à cet effet, doter les entrepreneurs ruraux des équipements et outillages adéquats.

Enfin, cette étude préconise de réhabiliter et redynamiser l'unique centre de promotion rurale de la région du Gulmu, le Centre PK60 de Fada N'Gourma : salles de classes et dortoirs, groupes électrogènes et plaques solaires, bio-digesteur, cuisine et réfectoire couverts, porcherie, étable, bergerie et poulailler. Des innovations pourraient être apportées avec des pédagogies entrepreneuriales et des outils spécifiques d'incubation. Pour opérationnaliser cette dernière recommandation, un projet professionnel est proposé à cet effet.

5 Projet de création d'un incubateur rural dans la région du Gulmu

5.1 Contexte et justification

L'économie burkinabè est marquée par la ruralité; par conséquent, elle est fortement dominée par le secteur agricole mais aussi par l'informel. Toutefois, la contribution de ce secteur au PIB est énorme (environ 34%)⁶⁶. Le secteur constitue une des principales sources d'emploi et de revenus pour les populations. L'un des avantages c'est que les entreprises rurales assurent la production de services et de biens locaux à moindre coût, mis sur le marché à un prix relativement bas, qui correspondent bien à la demande d'une large partie de la population dont le pouvoir d'achat reste très faible. Offrant des emplois, des revenus, des produits accessibles aux plus défavorisés, les entreprises rurales sont également un terrain de formation pour une large partie des jeunes déscolarisés.

Il ressort de notre étude que l'entrepreneuriat rural est un secteur stratégique pour le Burkina Faso et surtout porteur d'espoir pour la jeunesse. Le potentiel agro-sylvo-pastoral de la zone d'étude (la région du Gulmu) couplé aux besoins de consommation de la population, fait qu'il convient de mettre en valeur le secteur en soutenant les initiatives portées par sa jeunesse dynamique et laborieuse. Tous les jeunes ruraux ne sont pas forcément intéressés à l'entrepreneuriat rural, mais ceux qui désirent entreprendre dans le domaine souffrent d'une insuffisance d'accompagnement par manque de dispositif endogène d'incubation.

Le présent projet porte sur la création d'un incubateur rural dans la région du Gulmu. Ce projet ambitionne de renforcer l'écosystème entrepreneurial de la région.

5.2 Objectifs et résultats attendus

5.2.1 Objectif général

5.2.2

Promouvoir la création, le développement et la pérennisation d'entreprises rurales du secteur agropastoral par une offre de services mutualisés d'incubation, d'hébergement et d'accompagnement à la sortie.

5.2.3 Objectifs spécifiques :

- Accueillir les créateurs et porteurs de projets du secteur agropastoral, en mettant à leur disposition un cadre de vie professionnel et des ressources optimisées ;

⁶⁶ PNDES, 2016-2020

- Accompagner les créateurs d'entreprises et porteurs de projets du secteur agropastoral à la maîtrise technologique et managériale et à la prise de décision ;
- Contribuer au financement des projets créateurs et d'extension d'entreprises dans le secteur agropastoral ;
- Promouvoir et préparer la sortie des créateurs et porteurs de projets du secteur agropastoral afin de favoriser leur insertion dans l'environnement économique ;
- Contribuer à la création d'un environnement propice au développement du secteur privé local dans la région du Gulmu.

5.2.4 Résultats attendus

- ✓ Des infrastructures d'hébergement et de production sont disponibles ;
- ✓ 100 porteurs de projets reçus à chaque cycle d'incubation (de 18 mois) ;
- ✓ 50 startups créées dont 30% dirigées par des femmes ;
- ✓ 25 startups hébergées dans l'incubateur dont 30% dirigées par des femmes ;
- ✓ 50 emplois directs et 100 emplois indirects sont générés ;
- ✓ Au moins 60% des startups installées et fonctionnelles sur le marché.

5.3 Eléments techniques et financiers

5.3.1 Principaux bénéficiaires

Femmes et jeunes entrepreneur(e)s agricoles et ruraux

5.3.2 Coût du projet

Le coût total prévisionnel du projet est estimé à 14 200 € (9 315 200 FCFA). Les détails se trouvent plus bas dans la partie de la planification opérationnelle.

5.3.3 Composantes du projet

- Création et mise en place opérationnelle de l'incubateur ;
- Mise en œuvre des services de l'incubateur : hébergement, accompagnement, promotion ;
- Accompagnement post-incubation.

5.3.4 Site du projet

Pour favoriser la pratique de la production agropastorale, l'incubateur doit être implanté sous-forme de ferme multifonctionnelle (ferme école) en zone périphérique, dans la commune rurale qui abritera le siège. A cet effet, un espace de production (avec un système de maîtrise

totale ou partielle d'eau) devrait être aménagé et mis à la disposition des jeunes entrepreneurs incubés.

5.4 Modalités de mise en œuvre

5.4.1 Services offerts

- formation en entrepreneuriat agricole,
- maturation des idées d'entreprises,
- facilitation de l'accès à la formation aux métiers et à l'apprentissage ;
- assistance au montage de projet, plan d'affaires et à divers services de comptabilité, de marketing, de contrôle de la production, donc à la gestion d'entreprise
- mise en relation avec des fonds de l'Etat, des institutions de microfinance et avec des réseaux d'affaires pour faciliter l'acquisition de fonds de roulement, intrants et outils agricoles, matériels et équipements de transformation,
- alphabétisation des entrepreneurs ruraux, etc.

5.4.2 Cycle de vie du projet

Etapas

Sur le plan opérationnel, l'incubation dure 18 mois et se déroulera en trois étapes :

- ❖ 1^{er} semestre : initiation et formation à l'entrepreneuriat suivie d'une première production expérimentale (tronc commun) ;
- ❖ 2^e semestre : montage de projets et plans d'affaires, suivi d'une production pilote en petits groupes (de cinq incubés) ;
- ❖ 3^e semestre : accompagnement à la sortie (équipement et financement des incubés), démarrage et production en solo, suivi.

Les revenus des deux premières phases serviront à couvrir les charges générées par l'accompagnement ainsi que pour l'acquisition des kits d'installation des jeunes entreprises.

Conscients des coûts énormes de réalisation et de gestion des infrastructures de l'incubateur, les locaux des centres communaux des jeunes et d'animation seront mis à profit pour la formation et l'hébergement des incubé(e)s.

Par ailleurs, il sera mis en place un plateau technique itinérant composé de cinq (05) cadres compétents en entrepreneuriat rural : trois techniciens du développement rural (agriculture, élevage, environnement), un conseiller de jeunesse et promotion de l'entrepreneuriat, et un manager de projet.

5.5 Parties prenantes

Tableau 3 Parties prenantes du projet

N°	Acteurs	Besoins/attentes	Rôles
1	CREER	Collaboration et partage d'expérience	Appui-conseil en entrepreneuriat et développement personnel/professionnel
2	Autorités communales	Réduction du chômage Développement socio-économique	Créer un environnement favorable à la culture entrepreneuriale, au développement du secteur privé rural et à l'investissement
3	Autorités régionales		
4	Services techniques déconcentrés	Collaboration et partage d'expérience	Appui-conseil en entrepreneuriat et développement rural
5	Mentors	Valorisation de leurs expériences et conseils	Coaching et suivi des incubés
6	Entrepreneurs ruraux	Partage d'expérience Réseautage	Investissement
7	Jeunes	Création d'entreprise	Adhésion et appropriation du mécanisme
8	Formateurs endogènes	Valorisation de leurs expériences et conseils	Formation et accompagnement des incubés
9	Equipe du projet	Coaching - motivation	Mise en œuvre opérationnelle du projet
10	Leaders communautaires	La cohésion sociale Garants des coutumes	La mise à disposition du foncier Le règlement des conflits
11	Institutions de microfinance	Développement d'affaires	Octroi de crédits Appui-conseils en finances et comptabilité

5.6 Cadre logique

Tableau 4 Cadre logique du projet

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	
Objectif global	Promouvoir la création, le développement et la pérennisation d'entreprises rurales du secteur agropastoral par une offre de services mutualisés d'incubation, d'hébergement et d'accompagnement à la sortie.	Des infrastructures d'hébergement et de production sont disponibles	Contrats et factures (pro forma et définitives) des réalisations, livraisons et fournitures Contrats de don/prêt ou location PV de réception des marchés	Re lo M Tr cc Ch Ne
Objectifs spécifiques	OS1-Accueillir les créateurs et porteurs de projets du secteur agropastoral, en mettant à leur disposition un cadre de vie professionnel et des ressources optimisées ;	100 porteurs de projets reçus à chaque cycle d'incubation (de 18 mois)	Rapport d'activités/formation Résultats des sélections Projets ou plans d'affaires retenus	De Et lo Fr
	OS2-Accompagner les créateurs d'entreprises et porteurs de projets du secteur agropastoral à la maîtrise technologique et managériale et à la prise de décision ;	50 startups créées dont 30% dirigées par des femmes	Rapport d'activités/formation Résultats des sélections Projets ou plans d'affaires retenus	In sé Ar
	OS3-Contribuer au financement des projets créateurs et d'extension d'entreprises dans le secteur agropastoral ;	25 startups hébergées dans l'incubateur dont 30 % dirigées par des femmes	Contrats de financement Projets ou plans d'affaires retenus Performance des modèles économiques développés	De Ba de Ec
	OS4-Promouvoir et préparer la sortie des créateurs et porteurs de projets du secteur agropastoral afin de favoriser leur insertion dans l'environnement économique ;	50 emplois directs et 100 emplois indirects sont générés	Rapport d'activités, de suivi et données sur les incubés	Ch Ki M M
		Au moins 60% des startups installées et fonctionnelles sur le marché		
OS5-Contribuer à la création d'un environnement propice au développement du secteur privé local dans la région du Gulmu	Des initiatives de réseautage entre entrepreneurs ruraux, de B2B, B2C et des partenariats avec d'autres structures (administratives, techniques et financières) sont développés	Rapports des cadres de concertation, de fora, Contrats, documents administratifs et commerciaux, comptes annuels	Ec Fa	
	Une facilitation de la mise en relation avec l'administration et les institutions de micro-finances est faite	Contrats de financement ou de prêt Rapports de suivi de gestion de crédits		
Résultats	R1-Des infrastructures d'hébergement et de production sont disponibles ; R2-100 porteurs de projets reçus à chaque cycle d'incubation R3-50 startups créées dont 30% dirigées par des femmes R4-25 startups hébergées dans l'incubateur dont % dirigées par des femmes R5-Au moins 60% des startups installées et fonctionnelles sur le marché R6-50 emplois directs et 100 emplois indirects sont générés			

Conclusion générale

L'occupation de la jeunesse (qu'elle soit du milieu urbain ou rural, scolarisée ou non) serait un atout pour le développement économique et social. C'est pour cette raison que le gouvernement burkinabè, à l'instar d'autres pays africains, a adopté l'entrepreneuriat des jeunes comme une politique prioritaire de lutte contre le chômage et la pauvreté. A cet effet, plusieurs actions sont déployées. Mais malgré tout ça, l'entrepreneuriat en milieu rural reste faiblement développé. C'est pourquoi, l'objectif général de notre étude visait à contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés en milieu rural. De façon spécifique, il s'agissait pour nous d'étudier la faisabilité de création d'un incubateur rural dans la région du Gulmu.

Au regard du problème soulevé, nous nous sommes interrogé : comment stimuler l'entrepreneuriat auprès de la jeunesse rurale ? Cette interrogation nous a conduit à deux questions secondaires : pourquoi les jeunes ruraux n'entreprennent pas ? Quels mécanismes d'accompagnement mettre en place en milieu rural ?

Pour y répondre, nous avons formulé deux principales propositions de recherche :

P1- Les jeunes ruraux n'entreprennent pas parce qu'ils manquent d'un esprit entrepreneurial ;

P2- Les jeunes ruraux n'entreprennent pas parce qu'il ya une insuffisance d'accompagnement.

Sur la base de ces propositions, notre cadre opératoire a comporté trois variables clés : ainsi, notre variable modératrice (l'incubation), va permettre aux jeunes ruraux de développer l'esprit entrepreneurial et susciter en eux le courage d'entreprendre ; cela va contribuer à créer des emplois et des entreprises, en vue d'aboutir au développement social et économique. Pour effectuer notre recherche, nous avons adopté une approche qualitative qui a consisté à la revue de la documentation, l'observation et la réalisation d'entretiens. Mais l'un des outils phares de notre étude a été les focus group qui nous a permis de discuter avec 87 personnes dont 29 femmes et 47 non scolarisés. Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement manuel, ce qui n'a pas été du tout facile.

Cette méthodologie nous a permis d'aboutir à plusieurs conclusions. D'abord, sur le plan théorique, la littérature nous a permis d'atteindre une part de nos objectifs. Grâce à elle, nous avons étudié des approches de l'entrepreneuriat. Nous avons réalisé à travers elle que l'un des facteurs clés qui déclenchent l'intention d'entreprendre c'est l'éducation ou la culture entrepreneuriale. S'agissant des mécanismes d'accompagnement, l'accent a été mis sur les incubateurs. L'incubation est définie comme une technique d'accompagnement des individus qui va de l'idée d'entreprise à l'action, jusqu'au développement de l'entreprise. Ce processus se déroule en 3 phases : la pré-incubation, l'incubation et la post-incubation. Aussi, avons-nous procédé à l'étude de stratégie de promotion de l'entrepreneuriat dans un contexte de développement local. A partir du modèle de Dali portant sur les territoires incubateurs de

l'entrepreneuriat, nous avons proposé une stratégie d'incubation rurale basée sur trois dimensions : la gestion du développement qui implique la nécessité d'un leadership dans la dynamique de développement local, la dimension culture entrepreneuriale qui est basée sur l'éducation collective et l'environnement entrepreneurial qui prend en compte l'écosystème entrepreneurial interne et externe.

Sur le plan empirique, les entretiens et les focus group nous ont fourni des éléments de réponses sur notre question sur les facteurs qui empêchent les jeunes ruraux à entreprendre. La synthèse de ces obstacles est faite à travers ce graphique : des facteurs d'ordre politique, économique, culturel et divers. Les facteurs socio-culturels constituent le principal frein à l'entrepreneuriat des jeunes moins que le manque d'argent ou l'analphabétisme. A l'issue de l'étude, la proposition de recherche² a été entièrement confirmée ; les jeunes et les entrepreneurs ruraux de la région Gulmu (interviewés) manquent effectivement d'accompagnement. La proposition de recherche¹ a été nuancée : en effet, les jeunes ruraux loin de manquer un esprit entrepreneurial, ont des initiatives entrepreneuriales ; ils sont dynamiques et laborieux ; ces faits sont observables sur le terrain. On note toutefois le manque de professionnalisme ou de culture organisationnelle.

En synthèse, ce qu'il faut retenir sur les principaux enjeux et défis de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural au Burkina Faso, c'est que : l'entrepreneuriat est un secteur stratégique pour le développement économique et social du Burkina, mais sa promotion en milieu rural doit se faire dans une démarche intégrée.

Sur la base de ces résultats, nous recommandons principalement :

1-d'éduquer et former la jeunesse sur l'entrepreneuriat et les opportunités d'affaires en milieu rural (emplois agricoles et non agricoles) ;

2-d'intégrer la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans les politiques et stratégies locales.

Sur la base des principales conclusions de l'étude, nous avons proposé la création d'un incubateur rural dans la région du Gulmu, à travers le modèle économique (en annexe n°2). Il s'agira d'un centre rural de formation et d'accompagnement à la création et au développement d'entreprise. Ses services sont adressés aux porteurs de projets et aux entrepreneurs, et seront livrés à travers des ventes directes et des ventes en ligne. Pour fidéliser et recueillir les feedbacks de nos clients, nous utiliserons les appels téléphoniques et les réseaux sociaux. Nos activités clés sont la formation et les conseils. Comme ressources clés, nous aurons besoin d'une ferme-école et des RH qualifiées. Le coût du projet s'élève à près de 10 millions CFA. Pour y faire face, nous comptons sur notre chiffre d'affaires, les amis et la famille, et à défaut nous ferons appel à des partenaires pour des prêts ou subventions.

Toutefois, notre étude n'est pas sans limite. En effet, nous sommes conscients que l'incubateur ne fera pas à lui seul la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural. Mais il

contribuera à diversifier l'écosystème entrepreneurial dans la région du Gulmu. C'est le lieu aussi pour nous de reconnaître les lacunes de forme et de fond que pourrait comporter le présent document. Mais, il ne s'est pas agi pour nous d'épuiser la question de l'emploi ou de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural. Bien d'autres aspects pourraient être étudiés. D'ailleurs, notre sujet même pourrait faire l'objet d'approfondissement. En effet, après une étude des enjeux et défis de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en milieu, ne serait-ce pas intéressant d'étudier la gestion d'une entreprise rurale informelle dans un contexte africain ?

6 Références bibliographiques

6.1 Ouvrages techniques et spécialisés

- ALBERT Philippe et al. : les incubateurs : émergence d'une nouvelle industrie, rapport de recherche de comparaison des acteurs et de leurs stratégies : France ~ Allemagne ~ Royaume Uni ~ États-Unis, 2002 ;
- Warnier J.P., L'esprit d'entreprise au Cameroun, 1993 ;
- Axtell B. & al., Créer et gérer une petite entreprise agroalimentaire, GRET-CTA, 2005 ;
- Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, Le cadre directif de l'entrepreneuriat de la CNUCED et sa mise en œuvre, 2013 ;
- CONFEJES, Conditions de succès du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) ex Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ), 24 pages ;
- Côte d'Ivoire Coton, Ecole d'Entrepreneuriat Agricole, cahier de formation, octobre 2014 ;
- Document de projet du Programme multi-acteurs d'appui à l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral des jeunes garçons et jeunes filles dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-sud, de l'Est et du Nord, 2016 ;
- Enjeux et opportunités des incubateurs en Afrique de l'Ouest : guide pratique de la Francophonie pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, Afric'innov et al., 2018 ;
- Entreprenarium Foundation, Business et entrepreneuriat, formation septembre 2017 ;
- Etude sur la contribution du secteur forestier communal à l'économie locale : cas des zones forestières dans le cadre du projet de gouvernance locale des ressources forestières de l'ONG Tree Aid au Burkina Faso, Ouédraogo G. J., 2015 ;
- Guide de l'introduction et de la gestion de l'Ecole d'entrepreneuriat agricole / Farmer Business School, GIZ ;
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (France), L'esprit d'entreprendre des jeunes : créer, apprendre...coopérer, avril 2016 ;
- Manuel de formation « entreprendre dans l'agriculture », Programme d'appui au développement local et à la gestion des ressources naturelles, République du Tchad, GIZ & RONGEAD ;
- Module de formation Aval : Enjeux de la commercialisation des produits agricoles, Construire une chaîne de valeur agricole performante, CTA-RONGEAD, 35 pages ;
- Note d'information, Synthèse sur l'entrepreneuriat des jeunes, l'activité entrepreneuriale en Europe, OCDE/Union européenne, 2012 ;
- Rapport annuel d'activités 2017 du Programme multi-acteurs d'appui à l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral des jeunes garçons et jeunes filles dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-sud, de l'Est et du Nord ;

- Rapport de supervision, Programme d'Appui et de Promotion du Secteur Privé en Milieu Rural (PASPRU), FIDA, 2015 ;
- Rapport Global entrepreneurship monitor (GEM) 2016, L'entrepreneuriat : un phénomène en pleine progression au Burkina Faso, Song-Naba F. et Toé M. ;
- Rapport provisoire sur l'actualisation du mécanisme de suivi des jeunes bénéficiaires du PPEJ, présenté par l'Université Senghor à la CONFEJES, août 2018 ;
- Rapports d'activités du contrat d'objectifs 2016 et 2017 AFIDES du Projet Energy for Life, AFIDES-CEAS Burkina ;
- Restitution des résultats du diagnostic du Programme d'appui à l'emploi dans les zones périphériques au Burkina Faso, Expertise France, ONEF Burkina et al., novembre 2017 ;
- Strategic plan of the youth network on the comprehensive Africa agricultural development program (CAADP Youth Network), 2018-2020 ;
- Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique, Banque Africaine du Développement, 2017 ;
- Termes de référence du forum de la jeunesse de la Tapoa, février 2018 ;

6.2 Lois, et politiques nationales et locales

- Cadre d'action pour l'investissement agricole au Burkina Faso, Direction de la prospective et des statistiques agricoles et alimentaires, 2011 ;
- Code général des collectivités territoriales, 2004 révisé en 2009 ;
- Décret 2017-1165 du 30 novembre 2017, portant adoption de la Charte des petites et moyennes entreprises au Burkina Faso ;
- Décret n°2015-1010/PRES-TRANS/PM/MPFG/MEF du 21 août 2015 portant adoption de la Stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat féminin (SNDEF), 2015 ;
- Deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR II, 2016-2020) ;
- Loi 034-2009/AN portant régime foncier rural, 2009 ;
- Loi N°015-2017/AN portant loi d'orientation de promotion des petites et moyennes entreprises au Burkina Faso ;
- Plan communal de développement (PCD) de Diapangou, 2015-2018 ;
- Plan communal sectoriel de développement des filières économiques (PCD Filières) de Diapangou, 2012-2016 ;
- Plan d'action triennal (PAT) 2018-2020 de la Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN/EFTP) ;
- Plan d'actions 2019-2021 de la mise en œuvre de la Stratégie régionale de l'emploi de l'Est (PARE-Est) ;
- Plan national de développement économique et social (PNDES), 2016-2020 ;
- Plan régional de développement de l'Est (PRD-Est), 2015-2019 ;
- Politique nationale de l'emploi, 2008 ;

- Politique Sectorielle Production Agro-Sylvo-Pastorale, 2018-2027 ;
- Programme de dynamisation des centres de promotion rurale, 2013-2018 ;
- Stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat agricole (SNDEA), 2017-2026.

6.3 Articles

Atherton A. & Hannon P. D. - *Localised strategies for supporting incubation: Strategies arising from a case of rural enterprise development*, Journal of Small Business and Enterprise Development, Vol. 13 Issue: 1, 2006, pp.48-61 ;

Badraoui S. & Kamana P. – *Culture d'entrepreneuriat en Afrique, une autre affaire sociétale : une approche exploratoire de la problématique*, 2014, p. 29 – 44 ;

Doumbouya M. L. - *Survie entrepreneuriale en Afrique : le cas des entreprises guinéennes*, Monde en développement, 2011/3 (n°155), p.125-140 ;

Gastineau B. & Golaz V. – *Etre jeune en Afrique rurale : introduction thématique*, dans Afrique contemporaine, 2016/3 (n°259), p.9-22 ;

Gret M. B. – *Dispositifs d'appui aux petites entreprises en Afrique : évolution historique et défis actuels*, 1998, 14 pages ;

Kardos M. - *The relationship between entrepreneurship and sustainable development. Research on european countries*, Procedia Economics and Finances 3 (2012), www.sciencedirect.com, p. 1030-1035 ; Lyons T. S. - *Building social capital for rural enterprise development : three case studies in the United States*, dans Journal of developmental entrepreneurship, 2002, p. 193-216 ;

Merz C. & al. – *Collaborative working environments for enterprise incubation – The Sekhukhune rural living Lab*, 2007, 11 pages ;

Moreira A. C. & al. - *CRER : an integrated methodology for the incubation of business ideas in rural communities in Portugal*, 2009, p.176-192 ;

Nkakleu R. et al., - *Les pratiques marketing des très petites entreprises informelles : cas des commerçants de rue au Cameroun*, AMS – African Management Studies, 1(1), 2013, 123-143 ;

Nkakleu R., - *Les pratiques de GRH des PME africaines sont-elles toujours informelles ? Une analyse contextualiste*, IMCF, 2016, p. 83 à 104 ;

Ouédraogo L. T. & Tallet B. – *L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso*, 2014, p.119-133 ;

Sonne L. - *Innovative initiatives supporting inclusive innovation in India : social business incubation and micro venture capital*, 2012, pp. 638-647 ;

Van Rensburg Jr. & al. – *Marrying the system of innovation and micro entreprises in real world rural SADC : an overview of collaborative SMME incubation in the rural living Lab of Sekhukhune*, 2007, 13 pages ;

6.4 Mémoires et thèses

Bizindavyi, A. (2014). Le processus d'incubation et les petites entreprises touristiques des pays en voie de développement : étude de cas sur le Burundi, en Afrique de l'Est, Université du Québec à Montréal, 232 pages ;

Castel, O (2003). La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud, Université du Québec en Outaouais ;

Dali, S. C. (2007). Stratégies de développement de l'entrepreneuriat dans un processus de développement local, proposition d'un modèle pour l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) de Côte d'Ivoire, Université Senghor, 77 pages ;

Houssou, U. J. A. (2013). Promotion de la culture entrepreneuriale dans les universités publiques béninoises : enjeux, défis et proposition de mécanisme de mise en œuvre, Université Senghor, 76 pages ;

Masmoudi, M. R. (2007). Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes, Université du Sud Toulon Var, 474 pages ;

Ndimba, E. M. (1986). Le concept d'incubateur et le développement des entreprises informelles en milieu rural africain, Université du Québec à Chicoutoumi, 249 pages ;

Paré, B. J. P. (2017). Analyse du dispositif d'accompagnement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes de la CONFEJES AU Burkina Faso, Université de Sfax, 73 pages ;

Rajhi, N. (2011). Conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et identification des facteurs de son développement à l'université, Université de Grenoble, 397 pages ;

Yeta Balutidi, P. (2008). L'apport des petites et moyennes entreprises économique de la RDC, Université de Kinshassa, 52 pages ;

Yonly, D. (2016). Formation professionnelle agricole au Burkina Faso : un dispositif endogène de formation au profit des acteurs de la filière riz, Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse, 143 pages ;

Zoumba, N. B. (2018). Entrepreneuriat par nécessité et par opportunité : essai de compréhension dans le contexte burkinabè, Université Paris-Est, 467 pages ;

Colloques

Bouda T., *L'expérience du Burkina Faso pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès de la diversité des systèmes agricoles*, Rabat, novembre 2014 ;

Cling J. P. & al., *L'économie informelle dans les pays en développement*, Conférences et séminaires, AFD, 2012 ;

Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, *Document introductif à l'atelier sectoriel sur le thème : « Modernisation et professionnalisation de l'agriculture, rôles et responsabilités des acteurs »*, Journée Nationale du Paysan (15^{ème} édition, 2012), février 2012 ;

Vial M., *Accompagner n'est pas guider*, Conférence aux formateurs de l'école de la Léchère, Fondation pour les classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère, Suisse, 2006 ;

Yonli D., *Entrepreneuriat agricole au Burkina Faso : contraintes, potentialités et perspectives*, Forum – ONG ECHO, 27 – 29 janvier 2015 ;

6.5 Webographie

burkinapmepmi.com, (23/12/2015). UEMOA : adoption de la charte communautaire des PME, article 25873 ;

<http://hdl.handle.net/10204/1599>;

http://peresblancs.org/vie_pme_afrique.htm;

<http://www.commodafrica.com/21-02-2018-la-cedeao-mise-sur-les-centres-dincubation-dentreprises-pour-les-femmes-en-zones-rurales>;

<http://www.songhai.org/index.php/fr/home/20-actualite/279-les-jeunes-producteurs-des-centres-de-promotion-rurale-du-burkina-faso-en-formation>;

<https://docplayer.fr/13073001-Concepts-et-experiences-des-ecoles-d-entrepreneuriat-agricole-farmer-business-school.html>, consulté le 30 janvier 2019 ;

<https://ec.europa.eu/europeaid/projects>, Promotion de l'entrepreneuriat local chez les jeunes : un partenariat état et société civile, Cap Vert, Commission européenne, date inconnue, 2 pages ; consulté le 09 février 2019 ; https://www.agriculture.bf/jcms/fra_7825/fr/centres-de-promotion-rurale-du-materiel-pour-promouvoir-entrepreneuriat-agricole;

<https://www.emeraldinsight.com/doi/full/10.1108/17506200910960860>;

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/05/10/l-afrique-reve-sa-jeunesse-en-start-up-innovante-sans-la-construire_4916865_3212.html;

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/10/13/non-l-entrepreneur-ne-changera-pas-l-afrique_5013043_3212.html;

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0040162511001326>;

<https://www.youtube.com/watch?v=vnvHEe-sJws>;

7 Liste des illustrations

Figure 1	Localisation de la région de l'Est (Gulmu)	6
Figure 2	Un modèle de l'intention entrepreneuriale	13
Figure 3	Pyramide de l'entrepreneuriat	14
Figure 1	architecture d'un incubateur	19
Figure 2	Niveau d'instruction des enquêté(e)s	31
Figure 3	Structure des âges des enquêté(e)s.....	31
Figure 4	Sexe des enquêté(e)s	32
Figure 5	Modèle théorique d'analyse des stratégies de développement de l'entrepreneuriat dans un processus de développement local	41
Figure 6	Graphique en secteurs des difficultés à entreprendre rencontrées par les jeunes ruraux(les)	50

8 Liste des tableaux

Tableau 1	Tableau comparatif des Chartes des PME.....	22
Tableau 2	Tableau synthèse des difficultés à entreprendre des jeunes ruraux	49
Tableau 3	Parties prenantes du projet	57
Tableau 4	Cadre logique du projet.....	51
Tableau 5	Structure de fractionnement des tâches	xv
Tableau 6	Mode opératoire	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7	Affectation des ressources humaines	xvi
Tableau 8	Utilisation des ressources humaines	xvii
Tableau 9	Affectation des ressources matérielles et maintenance	Erreur ! Signet non défini.

9 Annexes

9.1 Annexe1-Planification opérationnelle du projet

Le présent projet porte sur la création d'un incubateur rural dans la région du Gulmu. L'étude de faisabilité a été faite dans les développements précédents. Dans cette partie, il sera procédé à la planification opérationnelle du projet. Pour ce faire, les éléments constitutifs du Mémoire d'Avant-Projet à élaborer sont les suivants :

- La structure de fractionnement des tâches ou structure de découpage du projet ;
- L'estimation des travaux (mode opératoire, affectation des ressources humaines et matérielles, supports et maintenance) ;
- Les coûts, durées réelles et taux d'achèvement ;
- Contraintes temporelles.

La structure de découpage du projet

Structure de fractionnement des tâches

Niveau	Activités	Tâches
1	CREATION D'UN INCUBATEUR RURAL	
2	MARKETING	1. <i>Etude du marché</i>
3	CREATION ET MISE EN PLACE OPERATIONNELLE DE L'INCUBATEUR	2. <i>Acquisition et aménagement du site de production</i> 3. <i>Construction des locaux</i> 4. <i>Equipement matériel d'exploitation</i> 5. <i>Recrutement de l'équipe du projet</i> 6. <i>Formation de l'équipe du projet</i>
4	MISE EN ŒUVRE DES SERVICES DE L'INCUBATEUR	7. <i>Sélection des incubé(e)s</i> 8. <i>Hébergement,</i> 9. <i>Accompagnement,</i> 10. <i>Promotion</i>
5	ACCOMPAGNEMENT POST-INCUBATION	11. <i>Appui à l'installation de la jeune entreprise (kit d'installation et fonds de roulement)</i> 12. <i>Suivi/mentorat</i>

L'estimation des travaux donne les résultats suivants :

a) Mode opératoire

N° activité	Description	Durée (jours)	Dépendance	Contraintes
	MARKETING			
	<i>Réunion Début Marketing</i>	0		
1	Etude du marché	15	Aucun	
	<i>Réunion Fin Marketing</i>	0		
	CREATION ET MISE EN PLACE OPERATIONNELLE DE L'INCUBATEUR			
	<i>Réunion Début CMPOI</i>	0		

2	Acquisition et aménagement du site d'implantation	25	Aucun	
3	Construction des locaux	60	2	
4	Equipement matériel d'exploitation	30	3	
5	Recrutement de l'équipe du projet	30	1	
6	Formation de l'équipe du projet	30	5	
	Réunion Fin CMPOI	0		
	MISE EN ŒUVRE DES SERVICES DE L'INCUBATEUR			
	Réunion Début MOSI	0		
7	Sélection des incubé(e)s	45	6	
8	Hébergement	45	7	
9	Accompagnement	45	8	
10	Promotion	45	9	
	Réunion Fin MOSI	0		
	ACCOMPAGNEMENT POST-INCUBATION			
	Réunion Début API	0		
11	Appui à l'installation de la jeune entreprise (kit d'installation et fonds de roulement)	45	7	DD
12	Suivi/mentorat	120	11	DD
	Réunion Fin API	0		

Note importante : Pour chaque activité, il est prévu une réunion de début d'activité et une réunion de fin d'activité. Ces types de tâches sont appelées des jalons et peuvent avoir des incidences en terme de durée calendaire ainsi que sur l'aspect coût car les réunions consomment des ressources.

b) Affectation des ressources

Il s'agit des compétences mobilisées sur la base de la matrice de responsabilité intégrée dans le cahier des charges, des compétences supports comme des bureaux d'études, cabinets d'expertise. Il s'agit également de la mobilisation d'outils à utiliser en interne par exemple comme les ordinateurs, petits matériels et outillage, les fournitures de bureau et essentiels pour les réunions et pauses cafés.

Affectation des ressources humaines

N° activité	Description	Ressources
1.	Etude du marché	Spécialiste études
2.	Acquisition et aménagement du site d'implantation	Agent domanial
3.	Construction des infrastructures	Ingénieur bâtiment
4.	Equipement matériel d'exploitation	Technicien
5.	Recrutement de l'équipe du projet	Spécialiste GRH
6.	Formation de l'équipe du projet	Conseiller d'incubation d'entreprise 1
7.	Sélection des incubé(e)s	Conseiller d'incubation d'entreprise 1
8.	Hébergement	Conseiller d'incubation d'entreprise 2

9.	Accompagnement	Conseiller d'incubation d'entreprise 2
10.	Promotion	Conseiller d'incubation d'entreprise 2
11.	Appui à l'installation de la jeune entreprise (kit d'installation et fonds de roulement)	Conseiller d'incubation d'entreprise 3
12.	Suivi/mentorat	Conseiller d'incubation d'entreprise 3

Utilisation des ressources humaines

Ressources humaines	Disponibilité (capacité)	Taux heure standard (Euros)	Taux heure supplémentaire (Euros)
Conseiller d'incubation d'entreprise	100%	10	15
Spécialiste études	100%	8	10
Agent domanial	100%	5	7
Ingénieur bâtiment	100%	9	11
Technicien	100%	8	10
Spécialiste GRH	100%	8	10

Les supports (Bureaux d'études, cabinets d'expertise)

Trois bureaux d'études seront sollicités comme support pour la réalisation de certaines activités :

Bureau 1 en charge de l'étude de marché

Bureau 2 en charge de recruter le personnel de l'équipe du projet, d'appuyer les compétences affectées aux activités Hébergement, Accompagnement et Promotion et l'évaluation des performances de l'incubateur

c) Affectation des ressources matérielles et maintenance

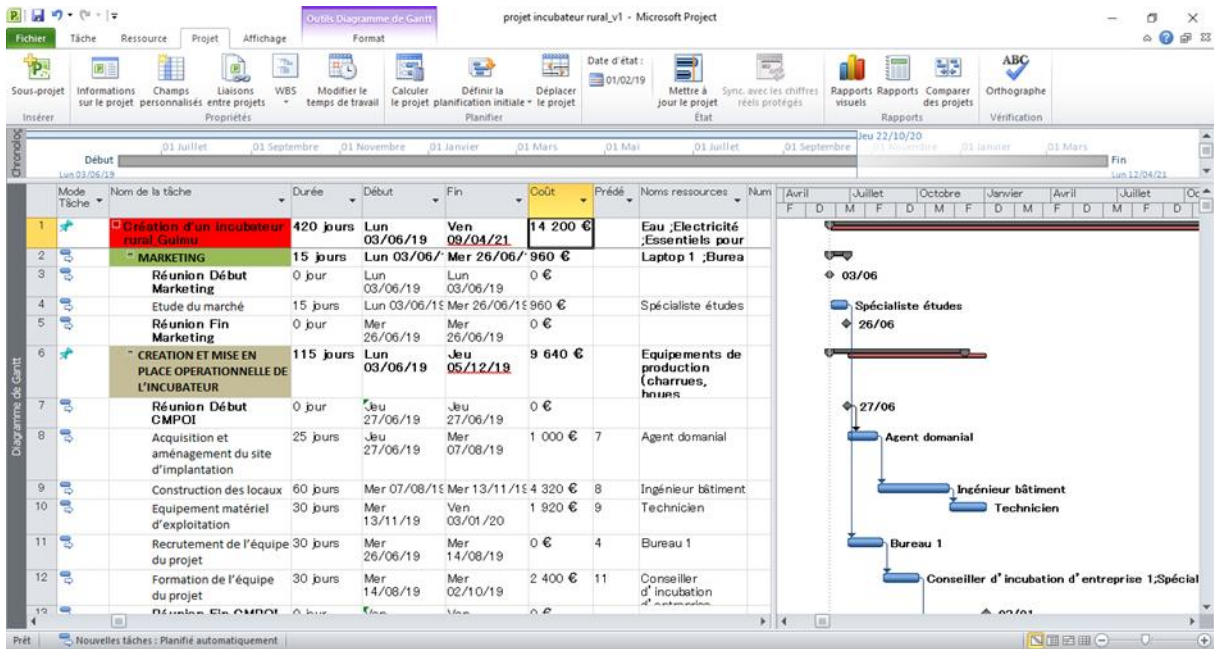
Activités/ Description	Ressources	Nombre	Coûts estimatifs (euros)
PROJET CREATION D'UN INCUBATEUR RURAL	Fournitures de bureau	1 Kit	100
	Maintenance	Budget	50
	Essentiels pour réunions et pauses cafés	Budget	50
	Téléphone	Budget	50
	Electricité	Budget	50
	Connexion internet	Budget	100
	Eau	Budget	50
MARKETING	Laptop 1	01	250
CREATION ET MISE EN PLACE OPERATIONNELLE DE L'INCUBATEUR	Matériaux de construction	Lot	10 000
	Equipements de travail (mobilier de bureau)	Lot	5000
	Equipements de production (charrues, houes, mangeoires, semoirs,	Lot	1000
MISE EN ŒUVRE DES SERVICES DE L'INCUBATEUR	Petits matériels et outillages	Kit et budget	250

ACCOMPAGNEMENT POST- INCUBATION	Laptop 2	02	500
	Ordinateur bureau	05	1000
	Laptop 3	01	250
	Engin	02	2000

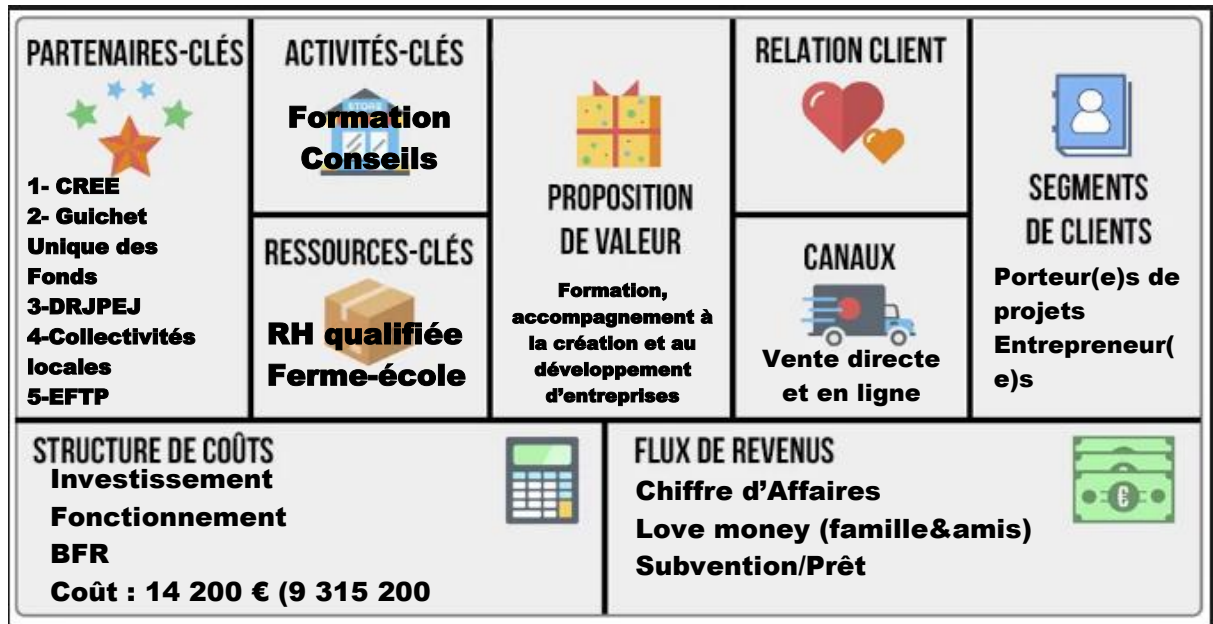
Contraintes temporelles

Date de **début** du projet : 03 juin 2019

Diagramme de GANTT



9.2 Annexe2-Modèle économique



9.3 Annexe3-Guide d'entretien

En rappel, les guides d'entretien comportaient une quinzaine de questions :

Trois cibles : les entrepreneurs ruraux potentiels, les entrepreneurs ruraux actifs, les personnes ressources

- 1) Selon vous, quand on dit que le milieu rural regorge d'énormes potentialités, de quoi s'agit-il concrètement ? atouts et contraintes de la localité
- 2) Pourquoi il y a le chômage et le sous-emploi en milieu rural ?
- 3) Pourquoi les jeunes manifestent peu d'intérêt à entreprendre en milieu rural ?
- 4) Comment valoriser potentialités de votre localité ?
- 5) Pensez-vous qu'il y a intérêt à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural ? Pourquoi ?
- 6) Quelles sont les difficultés à entreprendre que rencontrent les jeunes ruraux ?
- 7) Quelle est votre perception de l'entrepreneur rural ?
- 8) A votre avis, où les jeunes peuvent-ils trouver une solution à leurs préoccupations d'emploi ? En milieu urbain ou rural, Pourquoi ?
- 9) Comment aider les jeunes (qui le désirent) à s'intéresser à l'entrepreneuriat rural, à investir et s'établir en milieu ?
- 10) De quels types d'accompagnement ont besoin les entrepreneur(e)s ruraux(les) ?
- 11) Comment adapter les outils et les conseils au monde rural ?
- 12) Comment développer l'innovation en milieu rural ?
- 13) Comment accompagner et organiser l'informel ?
- 14) Existe-t-il un dispositif endogène d'accompagnement entrepreneurial dans votre localité ?
- 15) quelles sont vos attentes par rapport à la création d'un incubateur rural dans votre localité ?
- 16) Quelles sont les perspectives en termes de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans votre commune ?

9.4 Annexe4-Participants aux entretiens et aux focus group

Diapangou :

1. Yacouba Bardiadéni (conseiller municipal),
2. Oliangou (producteur maraîcher),
3. Elisé Lompo (tailleur),
4. Adjah Dayamba (couturière),
5. Solo Idani (station de lavage de moto-auto),
6. Tiampo Lompo (mécanicien),
7. Moussa Dayamba (soudeur),
8. Awa Yada (restauratrice),
9. Kadi Idani (vendeuse de maïs),
10. Lompo jinabou (vendeuse de cola),
11. étudiants (Rachid, Issaka, Souley et Célestin, coach Patrice)
12. Draboy Diabri (projet d'assainissement),
13. Robert Naba (projet culturel),
14. Aminatou Natama (Union communale des PFNL Tin buaba),
15. 30 jeunes bénéficiaires du Projet Fonds enfants,
16. Madeleine Lompo (porcherie),
17. Deux coiffeurs,
18. Deux menuisiers,
19. Salif Idani (soudeur)
20. Mathieu, Jean et Jacques de Balga (artisans foyers améliorés et plaques solaires)

Namoungou :

1. Possibo Thiombiano, (soumbala et condiments secs)
2. Samuel Ouoba (producteur maraîcher),
3. Rigobert Madia (producteur maraîcher),
4. Yempabou odilembu (mécanicien deux roues),
5. Tompoudi jinabou (élevage caprins),
6. Daniel Ouoba (élevage de lapins),
7. Tante séguidi (porcherie)
8. Association pour le Développement de Namoungou (21 participants)

Bandiabgou :

1. Maradonna Ouoba (producteur maraîcher),
2. Robben Dayamba (producteur maraîcher),
3. Elie Idani (électricien),
4. Hanma Idani, fabricant de chaises en fils (crins),
5. Amina Idani, restauratrice,
6. Groupement féminin de petit commerce (légumineuses, tisseuses, céréalières, dolotières, beignets),
7. Soulpower Ouoba, boutiquier

8. Groupement Bualihamou (18 femmes)

Fada N’Gourma : Association des Jeunes pour le Leadership et la Solidarité (18 participants)

Personnes ressources interviewées

- ONG : GRADs, Untaani, Tin buaba, MADEE, union communale PFNL, AJLS
- Maire de Diapangou et son premier adjoint
- Jeunes de Diapangou à l’aventure (RCI) : Abdoul Ouoba, Arouna Idani (jeunes aventuriers de Diapangou)
- Sénégal : Françoise Dion, Adalbert, Modibo Traoré, Ahmed Bah
- Ouaga : Bantan Paré (coach entrepreneuriat), Julien Ouedraogo (coach entrepreneuriat), Abdoul Aziz Traoré, Annelyse Chalamon (française), Issa Lèga (ministère de la jeunesse et de la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes), Ounténi Ouoba (coach entrepreneuriat)
- Diapaga : Rodrigue Pougda Gnoula, Inoussa Belem (entrepreneur agricole)
- Fada : Pascal Zongo (CEFORE), Pari Lompo (Président du Conseil Régional de l’Est), Directrice régionale de la jeunesse et de la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes
- Coordonateurs du PPEJ : Gabon, Guinée, Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Côte d’Ivoire, Tunisie, Maroc, Mali, Burkina Faso

Photographies des focus group

Avec l'Association des Jeunes pour le Leadership et la Solidarité (AJLS) à Fada N'Gourma



Avec les femmes du Groupement Bualihamou à Bandiabougou (Diapangou)



Avec les jeunes entrepreneurs et futurs entrepreneurs de Diapangou



Avec l'Association de Développement de Namoungou (ADN)

